



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'OBLIGATION DE FORMATION DES 16-18 ANS

CARTOGRAPHIE DES SOLUTIONS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VERSION MISE À JOUR – Décembre 2023

| | |
|---|----|
| <u>Pourquoi cette cartographie des solutions</u> | 04 |
| <u>L'obligation de formation</u> | 06 |
| Solutions d'accompagnement des jeunes | 09 |
| <u>Obligation de formation - PSAD</u> | 10 |
| <u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u> | 11 |
| <u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u> | 17 |
| <u>Contrat engagement jeune - CEJ</u> | 23 |
| <u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u> | 24 |
| <u>Liste des référents Apprentissage des Missions Locales</u> | 28 |
| <u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA</u> | 32 |
| <u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE</u> | 33 |
| <u>Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ</u> | 34 |
| <u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS</u> | 35 |
| <u>Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire</u> | 39 |
| <u>Promo 16.18</u> | 46 |
| <u>Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes -PAEJ</u> | 48 |
| <u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ</u> | 52 |
| <u>Mobilité inclusive</u> | 53 |
| <u>Accès au numérique</u> | 54 |
| Solutions pour l'engagement des jeunes | 55 |
| <u>Service Civique</u> | 56 |
| <u>Partenariat Agence du Service Civique - ASC</u> | 58 |
| <u>Parrainage</u> | 59 |
| <u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA</u> | 60 |
| <u>Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté</u> | 61 |
| <u>Service National Universel - SNU</u> | 62 |
| Solutions de formation initiale et continue des jeunes | 63 |
| <u>PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés</u> | 64 |
| <u>Formation professionnelle</u> | 65 |
| <u>Formation à distance</u> | 66 |
| <u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u> | 67 |
| <u>Structures de Retour à l'École - SRE</u> | 68 |
| <u>Erasmus +</u> | 76 |
| <u>Écoles de Production</u> | 77 |

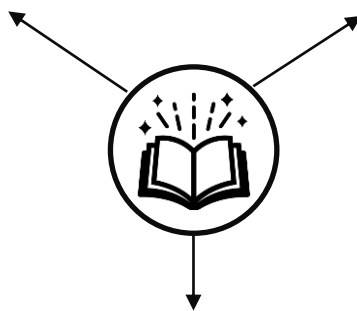
| | |
|--|------------|
| Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes | 79 |
| <u>Démarche Mission Jeunes</u> | 80 |
| <u>Parcours Emploi Compétences - PEC</u> | 81 |
| <u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement</u> | 83 |
| <u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u> | 84 |
| <u>Entreprise Adaptée</u> | 85 |
| <u>PRIC Axe 1 : nouveaux parcours vers l'emploi</u> | 86 |
| <u>Insertion par l'activité économique</u> | 87 |
| <u>Apprentissage</u> | 88 |
| <u>Contrat de professionnalisation</u> | 90 |
| <u>Liste des GEIQ (Groupements d'Entreprises d'Insertion par la Qualification) en PACA</u> | 91 |
| <u>Emplois francs</u> | 93 |
| <u>École de la 2^e Chance - E2C</u> | 94 |
| <u>Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u> | 97 |
| <u>Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ</u> | 98 |
| <u>Liste des UEAJ par département</u> | 99 |
| <u>Chantiers éducatifs - CRJ</u> | 106 |
| Solutions locales pour les jeunes | 113 |
| <u>Contrat d'engagement jeune - Jeunes en rupture</u> | 114 |
| <u>PIC - 100 % inclusion</u> | 115 |
| <u>PIC - Prépa-apprentissage</u> | 116 |
| <u>PIC - Repérage des jeunes invisibles</u> | 117 |
| <u>PIC - Intégration professionnelle des réfugiés</u> | 118 |
| <u>PIC – Les Maraudes numériques</u> | 119 |
| <u>PASS Sud Formation</u> | 120 |

Pourquoi cette cartographie des solutions ?

Cette cartographie présente les solutions de droit commun et celles mobilisables au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'obligation de formation afin de bénéficier d'un socle commun d'information sur les différentes solutions existantes.

Les solutions et leurs contenus présentés sont non exhaustifs et définissent un cadre général.

La cartographie permet aux acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'identifier les solutions présentes sur leur territoire.



Il s'agit également de partager avec l'ensemble des acteurs concernés par l'obligation de formation au sein de la Région, le contenu et les critères d'accès de chaque solution.

Les solutions présentées pourront être **enrichies** par les différents acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Modalités de diffusion et de mise à jour :

Cette cartographie est téléchargeable sur le site du CARIF-OREF de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Page/obligation-de-formation>

Elle peut être diffusée aux acteurs de l'accompagnement des jeunes, pour outiller au quotidien leur pratique professionnelle et diffuser l'information sur les solutions disponibles.

La cartographie peut aussi être diffusée auprès des jeunes et de leurs parents, pour repérer les interlocuteurs à mobiliser selon leurs besoins.

Une mise à jour sera réalisée en partenariat avec les têtes de réseaux en septembre 2023 pour intégrer les nouveautés et changements d'interlocuteurs.

Vous avez une modification à proposer ?

Vous pouvez envoyer un E-mail à carole.holtzinger@afpa.fr ou philippe.sirio@afpa.fr pour qu'elle soit intégrée lors de la prochaine mise à jour.

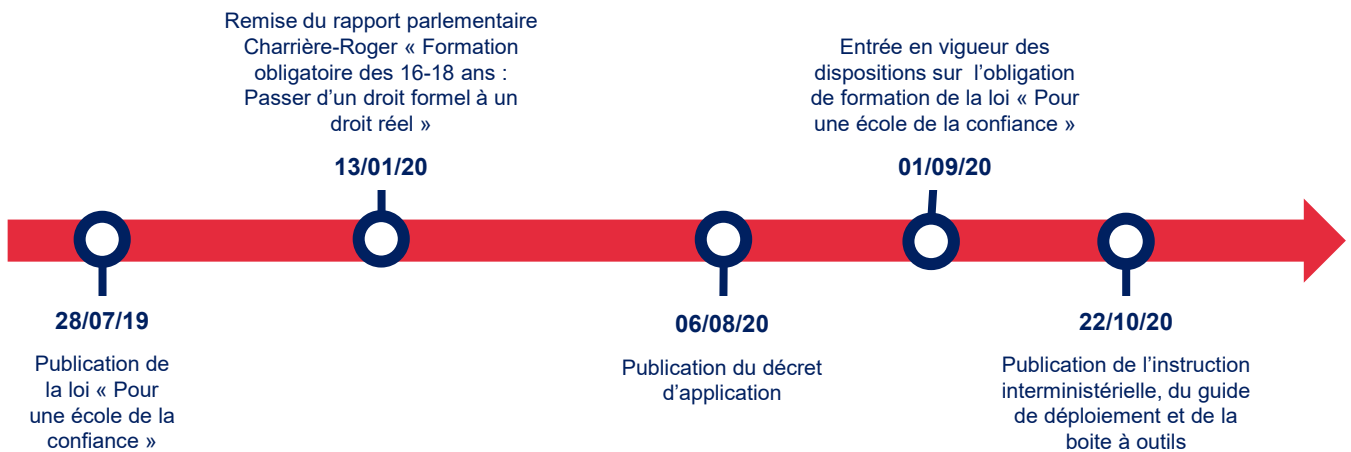
Ce document comporte :

- **Une description de chaque solution** présentant notamment les critères d'accès, le contenu de la solution et parfois les coordonnées du porteur de la solution
- **Une cartographie des solutions** organisée autour de 5 thématiques :
 - Solutions d'accompagnement des jeunes
 - Solutions pour l'engagement des jeunes
 - Solutions de formation initiale et continue des jeunes
 - Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes
 - Solutions locales pour les jeunes
- **La liste :**
 - Des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation
 - Des référents CEJ des Missions locales
 - Des référents Apprentissage des Missions Locales
 - Des référents AIS (Actions d'informations et de sensibilisation)
 - Des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
 - De la coordinatrice régionale et des responsables de La Promo 16-18 de l'Afpa
 - Des Points d'Accueil et d'Écoute jeune
 - Des Écoles de la 2e Chance (E2C) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des structures de retour à l'école (SRE)
 - Des écoles de Production
 - Des GEIQ en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des Écoles de la 2e Chance (E2C) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - De l' EPIDE Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des Unités éducatives d'activités de jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des chantiers éducatifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des porteurs de projet dans le cadre du Plan Investissement Compétences (100% Inclusion, Prépa Apprentissage, Repérage des jeunes invisibles, Intégration professionnelle des réfugiés, Maraudes numériques)
- **Des liens vers différents sites et cartographies** procurant les coordonnées des porteurs de projets ou des structures concernées par la solution.

Rappel du contexte et des enjeux de la réforme

La réforme de l'obligation de formation des 16-18 ans répond à 2 enjeux prioritaires :

- **Cibler un public de jeunes devenu prioritaire** et proposer des dispositifs de remédiation, obligeant ainsi à développer une **offre adaptée et innovante**, élaborée de façon collective ;
- **Développer les compétences du jeune, sous des modalités diverses et souples** pouvant combiner formation, emploi et engagement au sein de formations soumises à une évaluation leur permettant d'être homologuées et/ou labellisées.



Les changements opérationnels induits par l'obligation de formation

1 Un public cible élargi

Contrairement au décrochage scolaire, l'obligation de formation concerne tous les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni étudiants ni employés ni en formation (NEET). Les jeunes diplômés de moins de 18 ans sont notamment concernés et nécessitent de mettre en place des modalités de repérage adaptées. Des évolutions du SIEI permettent de prendre en compte ces nouveaux jeunes dans les listes.

2 Un rôle central pour les PSAD

La PSAD est la cheville ouvrière du dispositif, son rôle est renforcé avec une adaptation du processus d'attribution et du suivi des jeunes.

3 Une responsabilité nouvelle pour les missions locales

Les missions locales sont chargées du contrôle du respect de l'obligation de formation par les jeunes concernés. En cas de non-respect et dans le cadre détaillé au chapitre 4 de l'instruction, les missions locales doivent transmettre les informations concernant le jeune au Conseil départemental.

Le contenu de l'obligation de formation



Un objectif prioritaire

Rompres le cercle de la pauvreté en proposant à chacun des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. L'obligation de formation est une mesure phare de la stratégie de lutte contre la pauvreté.



Un public cible

Tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire, mais également les jeunes diplômés sans emploi y compris les jeunes en situation de handicap, les jeunes suivis sous protection judiciaire ou détenus et les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.



Une définition

Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.



Une obligation

Il s'agit à la fois d'une obligation pour le jeune et sa famille, qui fera l'objet d'une information au Conseil départemental en cas de non-respect et d'une obligation de moyens pour les services de l'État qui doivent pouvoir proposer à chaque jeune une solution en accord avec son projet.



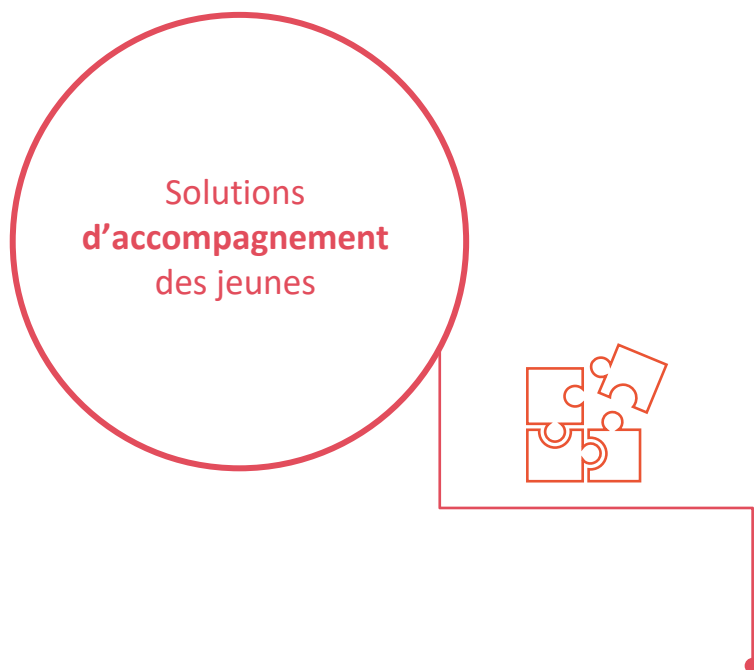
Une mise en œuvre partenariale

L'obligation de formation repose sur un cercle d'acteurs clés qui se compose des services de l'État (DREETS et Rectorat), des missions locales et des collectivités (Conseil Régional et Départemental). Opérationnellement, tous les partenaires des PSAD sont également impliqués dans la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Cette cartographie présente les principales solutions proposées aux jeunes et mobilisables dans le cadre de l'obligation de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, cette liste est non exhaustive et pourra être alimentée au fil de l'eau.

Ces solutions doivent permettre au jeune de remplir son OF en s'orientant selon sa situation, ses besoins et son projet vers une solution adaptée.





| | |
|---|----|
| <u>Obligation de formation - PSAD</u> | 10 |
| <u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u> | 11 |
| <u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u> | 17 |
| <u>Contrat engagement jeune - CEJ</u> | 23 |
| <u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u> | 24 |
| <u>Liste des référents Apprentissage des Missions Locales</u> | 28 |
| <u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA</u> | 32 |
| <u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE</u> | 33 |
| <u>Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ</u> | 34 |
| <u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS</u> | 35 |
| <u>Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire</u> | 39 |
| <u>Promo 16.18</u> | 46 |
| <u>Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes -PAEJ</u> | 48 |
| <u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ</u> | 52 |
| <u>Mobilité inclusive</u> | 53 |
| <u>Accès au numérique</u> | 55 |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Obligation de formation / PSAD

Description générale

L'instance de coordination locale est la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) dont l'action est mise en œuvre, sous l'autorité des Régions dans le cadre du service public régional de l'orientation (SPRO). Son pilotage est assuré par la direction du centre d'information et d'orientation (CIO), au sein du réseau Formation Qualification Emploi (Foquale), et la direction de la mission locale compétentes sur le périmètre géographique couvert par la PSAD, en lien étroit avec les autorités académiques, le commissaire à la lutte contre la pauvreté, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires mobilisés sur le territoire. Elle rassemble les services de l'État, les missions locales et les personnes désignées par la Région pour le traitement des jeunes décrocheurs.

Le rôle de la PSAD se voit renforcé par la mise en œuvre de l'obligation de formation. Ce mode d'organisation partenarial vise à répondre aux enjeux de l'obligation de formation tout en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire des acteurs traitant actuellement les situations des jeunes en situation de décrochage scolaire.

La prise en charge des jeunes ne respectant pas leur obligation de formation, qui sont pour la majorité des jeunes identifiés comme décrocheurs scolaires, exige la mobilisation de tous les partenaires locaux représentés dans les PSAD (CIO, réseaux Foquale, missions locales, Service civique, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Écoles de la 2e chance (E2C), établissement pour l'insertion dans l'emploi (ÉPIDE), Service Militaire Volontaire (SMV), centres de formation d'apprentis (CFA), entreprises, y compris entreprises adaptées, réseau Information Jeunesse, professionnels et associations spécialisés dans l'orientation et le suivi des jeunes en situation de handicap, etc.) y compris les collectivités territoriales en particulier les Régions (actions et stages de formation) afin qu'ils puissent prendre en compte le public âgé de 16 à 18 ans dans leur offre de formation.

Des réunions régulières des PSAD ou de leurs comités techniques opérationnels (au minimum une par mois) permettent l'examen des dossiers de ces jeunes afin de leur proposer le plus rapidement possible un parcours de formation et d'insertion.

Plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo41/MENE2027186J.htm>

Liste des référents PSAD (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/6))

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

← Table des matières

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|--|----------------|
| Mission locale | Alpes-de-Haute-Provence | Cathy MOPIN | actionsociale@missionlocale04.org | 04 92 33 21 10 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Digne-Les-Bains | Virginie POMMIER Gilles BREMONT | ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr | 04 86 89 40 60 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Manosque | Denis DAL-BO | ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr | 04 92 72 11 37 |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|------------------------|-------------------|--|----------------|
| Mission locale | Jeunes Hautes-Alpes | Yvelise REVOUX | yvelise.revoux@mlj05.org | 04 92 53 00 05 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Annexe d'État Briançon | Bernadette LABART | ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr | 04 92 25 47 30 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Gap | Bernadette LABART | ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr | 04 92 51 16 08 |

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Alpes-Maritimes (06) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|---|---------------------------|--|----------------|
| Mission locale | Antipolis | Joëlle CARRARA | j.carrara@mlantipolis.com | 04 92 91 79 84 |
| Mission locale | Pays de Lerins | Yves RAYBAUD | direction@ml-cannespaysdelerins.org | 04 93 48 94 04 |
| Mission locale | Pays de Grasse | Sylvie GILQUIN | sylvie.gilquin@paysdegrasse.com | 06 17 25 19 71 |
| Mission locale | ML Communautaire - Objectif jeunes Nice Côte d'Azur | Jean François BEX | s.haydadi@mlnice-paca.org | 06 35 21 50 30 |
| Mission locale | Est 06 (Menton) | Aurélie SEGANTINI | a.segantini@mlest06.fr | 04.92.10.19.15 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Antibes | Isabelle ORSINI | cio.antibes@ac-nice.fr | 04 93 33 46 01 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Cannes | Sandra GHIRARDI | cio.cannes@ac-nice.fr | 04 93 43 78 33 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Grasse | Carole CARATINI | cio.grasse@ac-nice.fr | 04 93 36 47 17 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Menton | Evangelia XENOPHONTOS | cio.menton@ac-nice.fr | 04 93 35 80 14 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Nice | Danièle BOUSQUET-CHARTAUD | cio.nice.centre@ac-nice.fr | 04 93 88 84 10 |

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | DELTA | Marie MORELLI | directionadjointe@mldelta.fr | 06 36 12 17 28 |
| Mission locale | Pays d'Aubagne et de l'Étoile | Heike VUOLA | contact@missionlocaleaubagne.org | 06 67 69 58 09 |
| Mission locale | Est étang de Berre | Carine AZAMBERTI | cazamberti@missionlocale-eeb.org | 04 42 77 53 53 |
| Mission locale | Canton de La Ciotat | Yannis PANASSIÉ | ypanassie@ml-laciotat.asso.fr | 06 18 23 55 65 |
| Mission locale | Marseille | Pascale MORGANTI - CISP | p.morganti@mlmarseille.org | 07 78 81 62 45 |
| Mission locale | Pays d'Aix | Abdelkader CHELIGHEM | abdelkader.chelighem@ml-pa.org | 06.20.64.62.55 |
| Mission locale | Pays d'Aix | Benjamin GENTY | benjamin.genty@ml-pa.org | 07.64.80.51.74 |
| Mission locale | Pays de Martigues – Côte Bleue | Corinne CANONGE | corinne.canonge@mlpaysdemartigue-scotebleue.org | 04 42 49 05 14 07 89 85 07 15 |
| Mission locale | Pays salonnais | Julien DUMONTIER | j.dumontier@ml-salon.fr | 04 90 56 28 21 |
| Co-animation de la PSAD | | | | |
| Centre d'Information et d'Orientation | Istres | Sophie DUCLOS-PAGE | sophie.page@ac-aix-marseille.fr ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr | 04 42 55 38 18 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Aix-en-Provence | Paul COURAU | ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr | 04 42 26 35 63 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Arles | Brigitte LEAUTHIER | ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr | 04 90 96 13 62 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Aubagne Ciotat | Élisabeth RICHARD | ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr | 04 42 70 37 58 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Gardanne | Habib HADDAB | ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr | 04 42 12 61 86 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Belle de Mai | Nathalie RAPHAEL | ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr | 04 91 50 19 54 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Centre | Muriel KALDY | ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr | 04 91 79 10 20 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Est | Patricia BARTIER | Ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr | 04 91 54 46 46 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille la Viste | Gilbert OHANIAN | Ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr | 04 91 09 06 95 |

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) / Suite

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|---------------------|------------------------------|--|----------------|
| Centre d'Information et d'Orientation | Martigues | Béatrice VAN-DEUREN | ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr | 04 42 80 02 00 |
| Mission locale | OUEST Provence | Danielle ROBERT | danielle.robert@mlouestprovence.fr | 04 42 48 02 68 |
| Mission locale | Pays salonais | Clémence SODACHANH | clemence.sodachanh@ml-salon.fr | 04 90 56 28 21 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Salon-de-Provence | Nadège LEMARCHAND | ce.cio.salon-de-provence@ac-aix-marseille.fr | 04 90 44 79 33 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Vitrolles | Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL | ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr | 04 42 79 72 38 |

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Var (83)

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | Coudon au Gapeau | Michel YVON | m.yvon@mlcoudongapeau.org | 04 94 21 15 15 |
| Mission locale | Corail | Sandra JIREAU | s.jireau@missionlocalecorail.com | 04 94 12 60 40 |
| Mission locale | Corail | Frédéric MINISCALCO | f.miniscalco@missionlocalecorail.com | 04 94 12 60 40 |
| Mission locale | Dracénié cœur du Var | Olivier DELPUI | o.delpui@ml-dcv.org | 04 94 50 97 00 07 57 43 93 81 |
| Mission locale | Golfe de SAINT-TROPEZ | Stéphanie MATHON | s.mathon@mlgolfedesainttropez.fr direction@mlgolfedesainttropez.fr | 04 94 54 62 52 |
| Mission locale | MIAJ La Seyne | Martine COSTANZA | m.costanza@mlmiaj.fr | 04 94 10 21 82 06 62 14 61 75 |
| Mission locale | Ouest Haut-Var | Anne BERARD | a.berard@missionlocale-ohv.fr | 04 94 59 03 40 |
| Mission locale | Est Var | Anthony DAVID/ Mélanie FUSTEC | missionlocale@ml-estvar.asso.fr | 04 94 17 63 63 |
| Mission locale | Jeunes Toulonnais | Barbara SOMBRET | b.sombret@mljt.fr | |
| Centre d'Information et d'Orientation | Brignoles | Virginie GARDAREIN | cio.brignoles@ac-nice.fr | 04 94 69 08 55 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Draguignan | Christine KLIS | cio.draguignan@ac-nice.fr | 04 94 68 19 52 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Hyères | Alexandra COMMARET | cio.hyeres@ac-nice.fr | 04 94 65 34 37 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Toulon | Jean-Claude RINALDI | cio.toulon@ac-nice.fr | 04 94 89 93 94 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Fréjus | Sophie VERDIER | cio.frejus@ac-nice.fr | 04 94 19 52 40 |
| Centre d'Information et d'Orientation | La Seyne-sur-Mer | Samuel LACCHIA | cio.laseyne@ac-nice.fr | 04 94 10 87 86 |

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Vaucluse (84)

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|---|-----------------------------------|--|----------------|
| Mission locale | Jeunes Grand Avignon | Hassan MIMUN | hassanmimun@missionlocale-avignon.asso.fr | 04 90 81 13 11 |
| Mission locale | Comtat Venaissin | Ludivine AMRHEIN Myriam LEBRAS | ludivine.a@milocv84.fr myriam.l@milocv84.fr | 04 90 60 25 80 |
| Mission locale | Haut Vaucluse | Céline GOLLING | celine.golling@mlhv.com | 06 72 78 59 46 |
| Mission locale | Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse | Joël PEREZ | joel.perez@mlluberon.fr | 06 74 47 31 16 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Avignon | Coralie HUGUET | ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr | 04 90 86 25 77 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Haut Vaucluse | Nathalie GABRIEL | ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr | 04 90 63 20 62 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Cavaillon | Marie DELVIGNE | ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr | 04 32 50 06 20 |

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|--|----------------|
| Mission locale | Alpes-de-Haute-Provence | Cathy MOPIN | actionsociale@missionlocale04.org | 04 92 33 21 10 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Digne Les Bains | Virginie POMMIER Gilles BREMONT | ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr | 04 86 89 40 60 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Manosque | Denis DAL-BO | ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr | 04 92 72 11 37 |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|------------------------|--------------------|--|----------------|
| Mission locale | Jeunes Hautes-Alpes | Yvelise REVOUX | yvelise.revoux@mlj05.org | 04 92 53 00 05 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Annexe d'État Briançon | Marie-Pier CAILLAT | ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr | 04 92 25 47 30 |
| Centre d'Information et d'Orientation | État Gap | Marie-Pier CAILLAT | ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr | 04 92 51 16 08 |

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Alpes-Maritimes (06) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|--|---|-------------------------------|--|----------------------|
| Mission locale | Antipolis | Mariangela MAZZOTA | m.mazzotta@mlantipolis.com | 04 92 91 79 81 |
| Mission locale | ML Communautaire - Objectif jeunes Nice Côte d'Azur | Sabah HAYDADI | s.haydadi@mlnice-paca.org | 04.93.62.74.42 |
| Mission locale | Pays de Lérins | Sonia VILLEMEN | s villemin@ml- cannespaysdelerins.org | 06 61 98 87 34 73 |
| Mission locale | Pays de Grasse | Sylvie GILQUIN | s.gilquin@mlpaysdegrasse.com | 06 17 25 19 71 |
| Mission locale | Est 06 (Menton) | Aurélie SEGANTINI | mlest06.aurelie@orange.fr | 04.92.10.19.15 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Antibes | Isabelle ORSINI | cio.antibes@ac-nice.fr | 04 93 33 46 01 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Cannes | Sandra GHIRARDI | cio.cannes@ac-nice.fr | 04 93 43 78 33 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Grasse | Carole CARATINI | cio.grasse@ac-nice.fr | 04 93 36 47 17 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Menton | Evangelia ROUMEAS | cio.menton@ac-nice.fr | 04 93 35 80 14 |
| Centre d'Information et d'Orientation | CIO Nice | Danièle BOUSQUET- CHARTAUD | cio.nice.centre@ac-nice.fr | 04 93 88 84 10 |

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|-------------------------------|--------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | DELTA | Stéphane LEROUX | sleroux@mldelta.fr | 07.50.51.92.05 |
| | | Céline REY | crey@mldelta.fr | |
| Mission locale | Pays d'Aubagne et de l'Étoile | Yves ORTIZ | yortiz@missionlocaleaubagne.org | 04.42.62.83.30 |
| Mission locale | EST étang de Berre | Hassane DRIF | direction@missionlocale-eeb.org | 04 42 74 94 42 |
| Mission locale | Canton de La Ciotat | Nathalie BOISSERY | nboissery@ml-laciotat.asso.fr | 07 75 20 81 27 |
| Mission locale | Marseille | Pascale VINAY | p.vinay@mlmarseille.org | 06 85 10 08 17 07 78 81 62 45 |
| | | Pascale MORGANTI | p.morganti@mlmarseille.org | |
| Mission locale | Marseille | Souhad MASRI | s.masri@mlmarseille.org | 06.64.46.06.73 |
| | | Asèle FARHAT | a.farhat@mlmarseille.org | 07.64.18.79.16 |
| | | Sylvaine CATHALA | s.cathala@mlmarseille.org | 07.64.24.14.94 |
| | | Sabrina ROBERT | s.robert@mlmarseille.org | 07.64.24.07.61 |
| Mission locale | Pays d'Aix | Kader CHELIGHEM | abdelkader.chelighem@ml-pa | 06 20 64 62 55 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Aix-en-Provence | Paul COURAU | ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr | 04 42 26 35 63 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Arles | Brigitte LEAUTHIER | ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr | 04 90 96 13 62 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Aubagne Ciotat | Élisabeth RICHARD | ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr | 04 42 70 37 58 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Gardanne | Habib HADDAB | ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr | 04 42 12 61 86 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Istres | Sophie DUCLOS-PAGE | ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr | 04 42 55 38 18 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Belle de Mai | Nathalie RAPHAEL | ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr | 04 91 50 19 54 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Centre | Muriel KALDY | ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr | 04 91 79 10 20 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille Est | Patricia BARTIER | Ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr | 04 91 54 46 46 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Marseille La Viste | Gilbert OHANIAN | Ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr | 04 91 09 06 95 |

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) / Suite

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--|----------------|
| Centre d'Information et d'Orientation | Martigues | Béatrice VAN-DEUREN | ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr | 04 42 80 02 00 |
| Mission locale | Ouest Provence | Mélissa TAMERTI Danielle ROBERT | melissa.tamerti@mlouestprovence.fr danielle.robert@mlouestprovence.fr | 04 42 48 02 68 |
| Mission locale | Pays de Martigues -Côte Bleue | Corinne CANONGE | corinne.canonge@mlpaysdemartigue-scotebleue.org | 04 42 49 05 05 |
| Mission locale | Pays salonnais | Julien DUMONTIER | j.dumontier@ml-salon.fr | 04 90 56 28 21 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Vitrolles | Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL | ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr | 04 42 79 72 38 |

Liste des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Var (83)

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | Email | Téléphone |
|---------------------------------------|----------------------|------------------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | Coudon au Gapeau | Michel YVON | m.yvon@mlcoudongapeau.org | 04 94 21 15 15 |
| Mission locale | Corail | Sandra JIREAU | s.jireau@missionlocalecorail.com | 04 94 12 60 40 |
| Mission locale | Dracénie cœur du Var | Frédéric PETITJEAN | f.petitjean@ml-dcv.org | 04 94 50 97 00 07 57 43 93 81 |
| Mission locale | Est Var | Anthony DAVID | missionlocale@ml-estvar.asso.fr | 04 94 17 63 63 |
| Mission locale | Golfe de St-Tropez | Stéphane PEYNE Stéphanie MATHON | direction@mlgolfedesainttropez.fr s.mathon@mlgolfedesainttropez.fr | 04 94 54 62 52 |
| Mission locale | MIAJ La Seyne | Martine COSTANZA | m.costanza@mlmiaj.fr | 04 94 10 21 82 06 62 14 61 75 |
| Mission locale | Ouest Haut Var | Anne BERARD | a.berard@missionlocale-ohv.fr | 04 94 59 03 40 |
| Mission locale | Jeunes Toulonnais | Barbara SOMBRET | b.sombret@mljt.fr | 04 94 18 97 69 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Brignoles | Virginie GARDAREIN | cio.brignoles@ac-nice.fr | 04 94 69 08 55 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Draguignan | Christine KLIS | cio.draguignan@ac-nice.fr | 04 94 68 19 52 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Fréjus | Dominique LESYAK-HOFF | cio.frejus@ac-nice.fr | 04 94 19 52 40 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Hyères | Pascal SABATIER | cio.hyeres@ac-nice.fr | 04 94 65 34 37 |
| Centre d'Information et d'Orientation | La Seyne-sur-Mer | Samuel LACCHIA | cio.laseyne@ac-nice.fr | 04 94 10 87 86 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Toulon | Jean-Claude RINALDI | cio.toulon@ac-nice.fr | 04 94 89 93 94 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Fréjus | Dominique LESYAK-HOFF | cio.frejus@ac-nice.fr | 04 94 19 52 40 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Hyères | Pascal SABATIER | cio.hyeres@ac-nice.fr | 04 94 65 34 37 |
| Centre d'Information et d'Orientation | La Seyne-sur-Mer | Samuel LACCHIA | cio.laseyne@ac-nice.fr | 04 94 10 87 86 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Toulon | Jean-Claude RINALDI | cio.toulon@ac-nice.fr | 04 94 89 93 94 |

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Vaucluse (84)

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|---------------------------------------|---|-----------------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | Jeunes Grand Avignon | Hassan MIMUN | hassanmimun@missionlocale-avignon-asso.fr | |
| Mission locale | Comtat Venaissin | Ludivine AMRHEIN Myriam LEBRAS | ludivine.a@milocv84.fr myriam.l@milocv84.fr | 04 90 60 25 80 |
| Mission locale | Haut Vaucluse | Céline GOLLING Rachel CARDIEL | celine.golling@mlhv.com rachel.cardiel@mlhv.com | 04 90 35 60 85 06 99 91 53 74 |
| Mission locale | Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse | Laurence LEIVA | laurence.leiva@mlluberon.fr | |
| Centre d'Information et d'Orientation | Avignon | Coralie HUGUET | ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr | 04 90 86 25 77 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Haut Vaucluse | Nathalie GABRIEL | ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr | 04 90 63 20 62 |
| Centre d'Information et d'Orientation | Cavaillon | Marie DELVIGNE | ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr | 04 32 50 06 20 |

Contrat d'engagement Jeunes - CEJ

Description générale

Le Contrat d'Engagement Jeune est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer jusqu'à 12 mois* (exceptionnellement 18 mois) en fonction du profil du jeune. Il est accessible aux jeunes qui ont entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études ou aux jeunes en situation d'emploi précaire qui présentent un risque d'exclusion durable du marché du travail.

Le CEJ comporte un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui le suit tout au long du parcours. Le contrat donne accès à un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine minimum composé de différents types d'activités. Elles peuvent être collectives, individuelles ou en autonomie encadrée.

Elles peuvent donner accès à des stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers et toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution.

Le jeune a accès à une application numérique pour suivre l'évolution de son parcours et peut bénéficier d'une allocation jusqu'à 528 € par mois pour les majeurs et jusqu'à 211,20 € par mois pour les mineurs (en fonction de ses ressources et soumise au respect des engagements du contrat).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans NEET /ou en emplois précaires (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : jusqu'à 528 €/mois pour les majeurs et 211.20 528 €/mois pour les mineurs (Montant différentiel en fonction de l'âge, des ressources, du statut fiscal)

Durée : jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)

Type d'accompagnement : Individuel & collectif et en autonomie encadrée

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat engagement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi individuel dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

- **Porteur** : Missions locales et France Travail

Plus d'informations :

- Voir annuaire des référents missions locales pages suivantes

Toutes les agences France Travail de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mettent en œuvre le Contrat d'Engagement Jeunes - <https://allocation-chomage.fr/contrat-engagement-jeune/>

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

| Mission locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Tél. / Fax | Mails Référents(es) CEJ |
|-------------------------|------------------|--|---------------------------|------------|--|
| Alpes de Haute-Provence | Anne-Claude MACE | 15 rue Henri Merle 04600 Château-Arnoux / Saint-Auban | 04 92 33 21 10 | | anne-claude.mace@missionlocale04.org |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Mission locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Tél. / Fax | Mails Référents(es) CEJ |
|---------------------|-------------------|---|----------------------------------|------------|--|
| Jeunes Hautes-Alpes | Estelle VUILLERME | 1 cours du vieux moulin CS 60004 05010 Gap Cedex | 06 58 55 92 48 04 92 53 00 05 | | estelle.vuillerme@mlj05.org |

Département Alpes-Maritimes (06) :

| Mission Locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Tél. / Fax | Mails Référents(es) CEJ |
|-----------------------|-------------------|---|---------------------------|----------------|--|
| Antipolis (Antibes) | Michelle DO | Nova Antipolis Proxima Bât A, 2067 Chemin Saint-Claude 06600 Antibes | 04 92 91 79 86 | | m.do@mlantipolis.com |
| Cannes Pays de Lérins | Valérie GABRIEL | 4, rue des Frères Manina Immeuble le Concorde 06150 Cannes La Bocca | 06 61 65 67 01 | | vgabriel@ml-cannespaysdelerins.org |
| Pays de Grasse | Laure ACCHIARDI | 16 chemin de Camperousse "Les Cyclades" Bât E. – Rez-de-chaussée 06130 Grasse | 06 60 59 14 37 | 04 97 05 00 00 | laure.acchiardi@mlpg.org |
| Nice Côte d'Azur | Raphaëlle MASSE | Immeuble Le Grand Central - 16 avenue Thiers - BP 51175 06003 Nice Cedex 1 | | | |
| Est 06 (Menton) | SEGANTINI Aurélie | 67 avenue Cernuschi 06500 Menton | 06 79 45 93 83 | 04 92 10 19 15 | mlest06.aurelie@orange.fr |

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Mission Locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Tél. / Fax | Mails Référents(es) CEJ |
|--------------------------------|--|---|--|----------------------------------|--|
| Delta (Arles) | Laure SADOWYJ | 12 rue Charlie Chaplin Les bureaux de Fourchon 13200 Arles | 07.71.86.58.99 | | antennechato@mldelta.fr |
| Pays d'Aubagne et de l'Étoile | Sophie MEZOUAR | La Boussole 80, avenue des sœurs Gastine 13400 Aubagne | | 04 42 62 83 30 | smezouar@missionlocaleaubagne.org |
| Est étang de Berre | Ouassila BENALI | 11, boulevard Victor Hugo 13130 Berre- l'Étang | 04.42.34.88.36. | 04 42 34 88 36 | obenali@missionlocale-eeb.org |
| Canton de La Ciotat | Yannis PANASSIE Marie CELLARD | 241 avenue Fernand Gassion 13600 La Ciotat | 06 18 23 55 65 06 19 51 35 14 | 04 42 08 80 50 | ypanassie@ml-laciotat.asso.fr mcellard@ml-laciotat.asso.fr |
| Marseille | Daniel WEHRLE Romana SABELLI Said SAOUDI | 23 rue Vacon 13001 Marseille | 06.13.64.38.61 06.59.04.61.77 06.12.67.00.07 | | d.wehrle@mlmarseille.org s.sabelli@mlmarseille.org s.saoudi@mlmarseille.org |
| Pays d'Aix | Magali SPANOCCHI Fanny PIROZZELLI | 14 Rue Charloun Rieu 13090 Aix-en- Provence | 06.29.55.09.00 07 64 70 70 29 | | magali.spanocchi@ml-pa.org fanny.pirozzelli@ml-pa.org |
| Pays de Martigues - Côte Bleue | Corinne CANONGE Cathy VAXES Dorine ARONICA | Maison de la Formation et de la Jeunesse 5 quai de la Poterne, quartier de L'île 13500 Martigues | 07 89 85 07 15 06 11 74 84 65 07 84 86 16 81 | 04 42 49 05 14 | corinne.canonge@mlpaysdemartiguescotebleue.org cathy.vaxes@mlpaysdemartiguescotebleue.org d.aronica@missionlocalepmcb.org |
| Pays salonnais | Clémence SODACHANH Jérémy DAOUST | 50 rue Saint-Lazare 13300 Salon-de- Provence | 07 68 21 72 94 07 68 51 74 79 | 04 90 56 28 21 04 90 57 37 13 | clemence.sodachanh@ml-salon.fr jeremy.daoust@ml-salon.fr |
| Ouest-Provence | Dany GOLL | Mission Locale Ouest Provence, 3 Impasse du Rouquier 13800 Istres | | 04 42 41 16 80 | dany.goll@mlouestprovence.fr |

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Table des matières

Département du Var (83) :

| Mission Locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Mails Référents(es) CEJ |
|-----------------------------|---------------------------------|--|--|--|
| Coupon au Gapeau (La Garde) | Alexandra ROMAND Michel YVON | 174 rue Marc Delage 83130 La Garde | 04 94 21 15 15 06 07 14 00 06 06 47 55 77 74 | a.romand@mlcoudongapeau.org m.yvon@mlcoudongapeau.org |
| Dracénie Centre Var | Frédéric PETITJEAN | Maison de l'économie et de l'emploi, 105 place du 7e Bataillon des chasseurs alpins - 2 ^e étage- espace Chabran 83300 Draguignan | 06 40 42 37 33 | f.petitjean@ml-dcv.org |
| Est Var (Fréjus) | David FIRMIN Marylin WUJ | 1196 Bd de la mer 83600 Fréjus | 04 94 17 63 63 04 94 17 63 53 04 94 17 63 62 | missionlocale@ml-estvar.asso.fr |
| Corail (Hyères) | Sandra JIREAU | Immeuble le Palatin, 1 ^{er} étage 4 rue Georges Simenon 83400 Hyères | 04 94 12 60 40 06 01 72 74 28 | s.jireau@missionlocalecorail.com |
| Golfe de Saint-Tropez | Karin SORIANO | Centre Agora, 8 avenue Sigismond Coulet 83310 Cogolin | 04 94 54 62 52 | k.soriano@mlgolfedesainttropez.fr |
| MIAJ la Seyne | Marie-Pierre RASTELL | 355 avenue d'Estienne d'Orves 83500 La Seyne | 04 94 10 21 82 07 50 70 14 45 | miaj@mlmiaj.fr |
| Ouest haut Var (Brignoles) | Dalila BENCHEIKH | Quartier le Plan 83170 Brignoles | | d.bencheikh@missionlocale-ohv.fr |
| Jeunes Toulonnais | Pascale LEROY | 19 place Saint-Cyprien Quartier de la Visitation 83000 Toulon | 04 94 18 97 43 06 36 14 89 75 | p.leroy@mljt.fr |

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Département du Vaucluse (84) :

| Mission Locale | Référent(e) CEJ | Adresse | Portables / ligne directe | Mails Référents(es) CEJ |
|---|-------------------|--|----------------------------------|--|
| Jeunes Grand Avignon | Laure DELLE PIANE | Immeuble Le Vinci 2, Place Alexandre Farnèse 84000 Avignon | 04 90 81 13 20 | lauredellepiane@missionlocale-avignon.asso.fr |
| Comtat Venaissin (Carpentras) | Ludivine AMRHEIN | 42, rue Vigne 84200 Carpentras | 04 90 60 25 80 | ludivine.a@milocv84.fr |
| Haut Vaucluse (Valréas) | Marjorie DESCOUR | 45 cours Victor Hugo 84600 Valréas | 04 90 11 06 30 06 99 91 53 54 | marjorie.descour@mlhv.com |
| Lubéron Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse | Christine MOTHIE | Résidence le Belvédère Rue de Croze 84120 Pertuis | 04 90 78 29 32 06 38 86 97 15 | christine.mothie@mlluberon.fr |

Liste des référents Apprentissage au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|-------------------------|---------------------------------------|--|----------------|
| Mission locale | Alpes-de-Haute-Provence | Philippe BASORA Laurence BONNAFOUX | entreprise@missionlocale04.org | 04 92 33 21 10 |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|---------------------|-------------|---|-----------|
| Mission locale | Hautes-Alpes (Gap) | | Yliam LAGUENANI ree.yliam@mlj05.org 07 62 74 14 14 | |

Département des Alpes-Maritimes (06) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|-------------------------|-------------------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | Antibes / Antipolis | Gertrud BINDER | g.binder@mlantipolis.com | 04 92 91 79 81 |
| Mission locale | Pays de Lerins (Cannes) | Hélène SAHYOUN Emmanuelle PEUDON | hsahyoun@ml-cannespaysdelerins epeudon@ml-cannespaysdelerins | 06 61 65 67 03 |
| Mission locale | Pays de Grasse | Nicolas FORRAY | n.forray@mlpaysdegrasse.com | 06 56 80 36 63 04 97 05 00 00 |
| Mission locale | Nice | Stéphanie GROSPART | referentemploi@mlnice-paca.org | 06 21 67 79 13 |
| Mission locale | Est 06 (Menton) | Aurélien SEGANTINI | a.segantini@mlest06.fr | 04 92 10 19 15 07 70 74 66 13 |

Liste des référents Apprentissage au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|----------------------------------|
| Mission locale | Delta/ Arles | Sabrina MAILLIS | smaillis@mldelta.fr | 04 90 18 43 20 07 50 05 56 69 |
| Mission locale | Pays d'Aubagne et de l'Étoile | Farah GUETARNI | fguetarni@missionlocaleaubagne.org | 04 42 62 83 30 |
| Mission locale | Est étang de Berre | Marie-Laure FLORENT Karine CAZAL | mlflorent@missionmocale-eeb.org kcazal@missionlocale-eeb.org | 07 64 50 69 61 04 42 79 46 74 |
| Mission locale | La Ciotat | Emilie LICATA Magalie BERNEAU | elicata@ml-laciotat.asso.fr mberneau@ml-laciotat.asso.fr | 07 75 36 80 43 06 46 43 14 69 |
| Mission locale | Marseille | Delphine SOULAIROL | d.soulairol@mlmarseille.org | 06 18 64 80 68 |
| Mission locale | Aix-en-Provence | Pascale LAPACCIANA | pascale.lapacciana@ml-pa.org | 07 64 80 51 64 |
| Mission locale | Pays martégal | Leïla GUIDOUM | lguidoum.apie@laposte.net | 07 84 34 64 73 |
| Mission locale | Pays salonais | Virginie BARRAU | v.barrau@ml-salon.fr | 04 90 56 28 21 |
| Mission locale | Ouest Provence Istres | Laura GERMANOS | laura.germanos@mlouestprovence.fr | 04 42 41 16 80 |

Liste des référents Apprentissage au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Var (83) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|--|--|--|----------------------------------|
| Mission locale | Gapeau La Garde | Emmanuelle COGNÉ | e.cogne@mlcoudongapeau.org | 06 32 00 79 12 |
| Mission locale | Dracénie Cœur du Var | Cécile ALLARY | 04c.allary@ml-dcv.org | 04 94 50 97 04 06 43 77 11 84 |
| Mission locale | Est Var Fréjus | Nora DIGARD Mélanie FUSTEC Marine SURFARO Sophie PERROT Océane DE ARAUJO | equipe-alternance@ml-estvar.asso.fr | 04 94 17 63 63 |
| Mission locale | Corail Hyères | Fabienne DABUSTI | f.dabusti@missionlocalecorail.com | 04 94 12 60 40 |
| Mission locale | Golfe de Saint-Tropez et Pays des Maures | Stéphane BALASTEGUI | s.balastegui@mlgolfedesainttropez.fr | 04 94 54 62 52 |
| Mission locale | La Seyne-sur-Mer | Flore LEGGERINI | f.leggerini@mlmiaj.fr | 06.36.20.18.97 |
| Mission locale | OUEST haut Var Brignoles | Stéphanie DÉBUT | s.debut@missionlocale-ohv.fr | 04 94 59 03 40 |
| Mission locale | Jeunes Toulonnais | Cécile TESSIER | c.tessier@mljt.fr | 06 09 04 90 26 |

Liste des référents Apprentissage au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

← Table des matières

Département du Vaucluse (84) :

| Structure | Nom de la structure | Prénom, Nom | E-mail | Téléphone |
|----------------|---|---------------------|--|----------------|
| | | Samira PASTOR | samirapastor@missionlocale-avignon.asso.fr | |
| Mission locale | Grand Avignon | Nora CHABANE | norachabane@missionlocale-avignon.asso.fr | 04 90 81 13 00 |
| | | Aurélie DELMAS | aureliedelmas@missionlocale-avignon.asso.fr | |
| | | Nathalie DELIENNE | nathalie.d@milocv84.fr | |
| Mission locale | Comtat Venaissin Carpentras | Katia GOUDROUFFE | katia.g@milocv84.fr | 04 65 00 04 91 |
| | | Anne-Laure PILLARD | anne-laure.p@milocv84.fr | 04 90 60 25 80 |
| Mission locale | Haut Vaucluse Valréas | Elodie MBAKA-MOUNDI | elodie.mbaka-moundi@mlhv.com | 04 90 11 06 30 |
| Mission locale | Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse Pertuis | Ahmed BOUHJAR | ahmed.bouhjar@mlluberon.fr | 07 89 05 51 57 |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA

Description générale

Le PACEA est le parcours d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle, formalisé par un contrat d'engagements entre le jeune et la mission locale. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement : accompagnement collectif, individuel, mise en situation professionnelle, accompagnement par un partenaire, période de formation professionnelle et toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi ou à développer une expérience citoyenne. Il est mis en œuvre par les missions locales et permet la construction des parcours des jeunes selon leur besoin, avec l'aide du diagnostic préalable sur la situation du jeune réalisé par la mission locale.

Le conseiller de la mission locale et le jeune définissent ensemble les objectifs à atteindre dans la construction du parcours, les actions à mettre en place ainsi que la durée estimée pour les réaliser.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 16 à 25 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : En fonction de la situation et des besoins du jeune, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé.</p> <p>Durée : 2 ans maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic / Bilan des compétences • Signature d'un contrat d'accompagnement • Formation • Stages / Immersion professionnelle • Aide à la recherche d'emploi • Aide à la mobilité • Accompagnement social • Exercice de la citoyenneté • Suivi dans le parcours / emploi • Bilan d'étape |

- **Porteur** : Missions locales
- **Lien** : <https://www.missions-locales.org/mesures-et-dispositifs/pacea/>

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE

Description générale

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) est élaboré lors de l'inscription du demandeur d'emploi auprès de France Travail et au plus tard dans les trente jours qui suivent. Il s'agit d'un document important dans la mesure où il précise le parcours de retour à l'emploi du demandeur d'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Allocation d'aide au retour à l'emploi sous conditions

Durée : 12 à 18 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : France Travail

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ

Description générale

Ce dispositif propose à chaque participant de :

- Construire un argumentaire en fonction de son ou ses objectifs d'emploi à partir de ses points forts.
- Prospecter des entreprises pour saisir les opportunités d'emploi.
- S'approprier les méthodes et outils d'accès au marché caché (ciblage, démarches d'enquête auprès des entreprises sur les métiers et les modes de recrutement, téléphone, CV, entretiens d'embauche...).

Pour bénéficier de cet accompagnement en plus d'être âgée de moins de 26 ans, la personne doit également :

- Avoir un projet précis, réaliste et réalisable
- Être motivé(e) et disponible pour rechercher activement un emploi

Les moyens suivants sont mis à disposition :

- Services de France Travail (accès aux offres d'emploi, information sur les forums emploi et sur les recrutements en nombre...) et informations sur le tissu économique local.
- Conseiller dédié mettant en œuvre des méthodes d'accompagnement qui ont fait leurs preuves : techniques de recherche d'emploi, périodes d'immersion en entreprise, évaluations, regroupements pour le suivi des démarches emploi, simulations d'entretiens, préparation à l'entrée dans l'emploi...

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : moins de 26 ans* inscrit à France Travail
- **Qualification** : Aucune
- **Statut** : Demandeur d'emploi

Allocation : oui

Durée : 3 ou 6 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

- **Porteur** : France Travail
- **Plus d'information** : <https://www.pole-emploi.fr/region/provence-alpes-cote-d-azur/candidat-1/services-et-conseils/accompagnement-individualise-des.html>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Description générale

Au-delà des actions menées dans le domaine de la prévention notamment en appui des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) en EPLE, les personnels de la MLDS développent au sein des réseaux FOQUALE une activité de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Ils contribuent à l'élaboration des bilans de positionnement et collaborent à la mise en place et au suivi des actions de formation et des parcours individualisés en lien avec les établissements d'accueil. Ils participent, en relation avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes les mieux adaptés. Ils permettent de clarifier l'offre de formation et de services auxquels les jeunes peuvent accéder. Ils sont en mesure de proposer des solutions dans le cadre des réseaux FOQUALE.

Dans le domaine de la remédiation, les principales actions mises en place sous statut scolaire sont :

- Actions d'information et d'orientation vers des dispositifs de formation partenaire ;
- Actions de remise à niveau et de remobilisation ;
- Actions de préparation à l'examen pour des jeunes ayant échoué aux baccalauréats généraux, technologiques ou professionnels ;
- Modules « SAS » et « passerelles » vers l'apprentissage, prépa-apprentissage ;
- Modules d'accueil, d'accompagnement et de soutien en « français-langues étrangères » pour les jeunes « nouvellement arrivés en France ».

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 ans
- **Statut** : Scolaire

Allocation : Non, sous statut scolaire

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan de positionnement
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation/Remise à niveau
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Volume** : 31 structures pour Aix Marseille - 42 pour l'académie de Nice
- **Porteur** : Rectorat Académie de Nice - Rectorat Académie d'Aix Marseille
- **Plus d'informations** : voir les pages suivantes

Académie de Nice : <https://www.ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-121781>

Académie d'Aix Marseille : <http://www.ac-aix-marseille.fr/cid79674/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire.html>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et plus précisément au sein de l'académie de Nice et de l'académie d'Aix-Marseille sont présentes les actions suivantes dans la cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :

Action d'information et de sensibilisation – AIS

Cette action permet un accueil rapide et personnalisé du jeune pour un accompagnement individualisé dans les activités qui lui seront proposées.

Activités qui reposent essentiellement sur la construction du projet professionnel afin de reprendre une formation diplômante ou certifiante en s'appuyant sur des stages en entreprise. Activités autour de l'orientation et de la connaissance de soi. Il est aussi proposé un positionnement et un plan de remise à niveau.

Ce sont essentiellement des parcours individualisés proposés plus particulièrement à des jeunes qui ne veulent plus entendre parler de l'école afin de les réconcilier et de leur donner envie d'intégrer une formation.

Dans l'académie de Nice, il existe en complément de l'AIS classique le dispositif « AIS renforcé ». En plus du contenu de l'AIS classique, l'AIS renforcé comporte un module Connaissance de soi-Compétences sociales-Projet professionnel, un module Culture numérique, un projet transversal, qui donne envie aux élèves de s'investir et aborde les connaissances et compétences fondamentales par la pédagogie du détour.

Outre ces éléments imposés, l'AIS renforcé pourra faire l'objet d'un petit complément de financement, le total n'excédant pas 150 heures ou leur équivalent en prestations de service, selon les projets.

Action de remobilisation et de remise à niveau – ARRN

Avec un principe d'entrée et de sortie permanentes, les élèves sont regroupés pour une remise à niveau, une préparation active de l'orientation et une découverte en milieu professionnel.

Des entretiens individuels régulent les parcours personnalisés.

Cette action peut prendre différentes formes en s'appuyant sur la pédagogie du détour, selon le groupe d'apprenants et leurs besoins.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, des pôles ARRN-EANA visent à favoriser l'intégration des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés dans une poursuite d'études à la fin de l'année scolaire ou en cours d'année en leur apportant les premiers repères sociaux, scolaires et professionnels par un accompagnement adapté. L'apprentissage de la langue française y est l'un des enjeux majeurs.

Action Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) – Unité Pédagogique Régionale de l'enseignement en milieu pénitentiaire Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse

Cette action permet un accueil en quartier pour mineurs aux centres pénitentiaires d'Aix-Luynes et d'Avignon-Le Pontet, et à l'établissement pour mineurs de Marseille la Valentine, ainsi qu'un accompagnement individualisé qui vise à préparer un projet de formation et d'insertion dès la fin de l'incarcération.

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Action de préparation à l'examen - APE

L'action porte spécifiquement sur un public qui actuellement échappe aux actions déjà mises en place.

Ce sont des élèves qui ont échoué à leur examen et qui souhaitent un accompagnement « sur mesure » pour valider les matières manquantes.

Comme les autres activités, les différentes actions mises en place sur tout le territoire s'adaptent aux besoins des publics et prennent en compte la diversité du territoire.

Il peut être fait appel à des activités qui permettront à l'élève de prendre confiance en lui, de maîtriser son appréhension de la passation de l'examen.

Le but de l'action est d'inscrire le passage du diplôme comme une simple étape dans un parcours de formation et dans un projet de vie.

La sécurisation des parcours

La sécurisation des parcours est un dispositif de tutorat permettant la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale à l'entrée et à l'issue du collège. Les jeunes seront accompagnés sur plusieurs années, l'évaluation des effets produits se fera au cours du suivi.

Dispositif Ambition Emploi

Le parcours Ambition emploi vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au lycée professionnel. Il s'appuie sur un partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la formation et de l'insertion des jeunes réunis au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), tout particulièrement la mission locale.

Dispositif Tous Droits Ouverts (TDO)

Tous Droits Ouverts (TDO) est un dispositif de prévention du décrochage des jeunes de 16 à 18 ans qui s'appuie sur la mobilisation des établissements scolaires ainsi que des acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes. Il vient soutenir l'action des équipes éducatives et pédagogiques auprès des élèves les plus fragiles, en priorité ceux issus de lycées professionnels.

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Académie d'Aix-Marseille

Actions d'informations et de sensibilisation

La Mission de lutte contre le décrochage propose dès la rentrée de septembre 2023 des actions d'information et de sensibilisation destinées à accueillir des jeunes de plus de 16 ans sans solution de formation

Points forts de l'AIS :

- Une recherche de solution de formation dynamique,
- Un accueil dès la rentrée au sein d'un lycée, un accompagnement individualisé,
- des ateliers orientation, confiance en soi et citoyenneté.

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

| Coordonnateur à contacter | Mail | Téléphone |
|---------------------------|--|----------------|
| ROUZIER Michèle | michele.rouzier@ac-aix-marseille.fr | 06 78 84 28 18 |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Coordonnateur à contacter | Mail | Téléphone |
|---------------------------|--|----------------------------------|
| REYNAUD Stéphanie | stephanie.reynaud@ac-aix-marseille.fr | 06 45 28 15 89 04 92 53 07 13 |

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Coordonnateur à contacter | Mail | Téléphone |
|---------------------------|--|----------------------------------|
| BAUDART Patricia | patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr | 07 69 80 98 34 |
| BADI Halima | halima.badi@ac-aix-marseille.fr | 07 60 03 08 05 |
| GUILHEM Laurence | laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr | 06 51 63 40 30 |
| SESSA Sofia | sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr | 06 48 45 49 15 |
| VETTORI Nelly | nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr | 06 03 84 16 43 04 42 17 43 70 |

Département du Vaucluse (84) :

| Coordonnateur à contacter | Mail | Téléphone |
|---------------------------|--|----------------|
| BARRIOL Florine | florine.barriol@ac-aix-marseille.fr | 07 81 47 01 81 |
| CAYRIER Stéphane | stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr | 06 15 51 44 24 |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Alpes de Hautes Provence (04) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|---|-----------------|--|--|-----|
| Lycée Professionnel Louis Martin BRET 3 All. du Parc Tél. : <u>04 92 70 78 40</u> | MANOSQUE | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academie-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel A. Beau de Rochas 10 avenue du Général Leclerc Tél. : <u>04 92 31 06 08</u> | DIGNE-LES-BAINS | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academie-paca.fr | V | |

Département des Hautes Alpes (05) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|---|-------------------|--|--|-----|
| Lycée Professionnel Honoré ROMANE Route de Caléryère Tél. : <u>04 92 43 11 00</u> | EMBRUN (05200) | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academie-paca.fr | V | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Bouches du Rhône (13) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|--|------------|--|--|-----|
| Collège Marie Mauron Rte d'Ansouis Tél. : 04 90 09 63 24 | PERTUIS | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Émile Zola Av. de l'arc de Meyran Tél. : 04 42 93 87 00 | Aix en Pce | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Vauvenargues 60 Bd Carnot Tél. : 04 42 17 40 40 | Aix en Pce | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Fourcade Av. Groupe Manoukian Tél. : 04 42 65 79 94 | Aix en Pce | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée L'Empéri 21 MNT Puech Tél. : 04 90 44 79 00 | Salon | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Lurçat 11 Bd Rayettes Tél. : 04 42 41 31 80 | Martigues | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Latécoère Av. Bolles Tél. : 04 42 41 19 50 | Istres | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Privat 10 rue Lucien Guintoli Tél. : 04 90 49 60 44 | Arles | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Bouches du Rhône (13) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|--|-----------|--|--|-----|
| Lycée Professionnel L. Vinci 8 rue du Rempart Tél. : <u>04 91 14 01 40</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée V. Hugo 3 Bd Gustave Desplaces Tél. : <u>04 91 11 05 14</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée N. Mandela 14 rue Louis Reybaud Tél. : <u>04 41 18 02 50</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Mistral 46 Bd Sainte-Anne Tél. : <u>04 41 29 12 00</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel La Calade 430 chemin de la Madrague-Ville Tél. : <u>04 41 65 86 50</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Le Chatelier 108 avenue Roger Salengro Tél. : <u>04 95 04 55 00</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel La Floride 54 Bd Gay-Lussac Tél. : <u>04 95 05 35 35</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel St Exupery 529 Chemin Madrague Ville Tél. : <u>04 91 09 69 00</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Blériot 6 av. de la Libération Tél. : <u>04 42 09 30 50</u> | Marignane | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Bouches du Rhône (13) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|--|-----------|--|--|-----|
| Lycée Professionnel Mendès France Av. Yitzhak Rabin Tél. : <u>04 42 89 89 79</u> | Vitrolles | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Caillé 173 Bd St Loup Tél. : <u>04 91 18 10 06</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Diderot 23 Bd Laveran Tél. : <u>04 41 10 07 00</u> | Marseille | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Eiffel 5 av. Manoukian Tél. : <u>04 42 03 14 44</u> | Aubagne | Tél. : <u>04 42 91 70 80</u> mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| | | | | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département du Vaucluse (84) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact | ARRN Action de remise à niveau et de remobilisation | APE |
|---|------------|--|--|-----|
| Lycée Professionnel Montesquieu 263 chemin Lucette Tél. : 04 90 39 74 80 | Sorgues | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel M. Casarès Rue des Bavardages Tél. : 04 90 13 45 45 | Avignon | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel Schuman 138 av. de Tarascon Tél. : 04 90 87 40 93 | Avignon | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel A. Benoit CRS Victor Hugo Tél. : 04 90 20 64 20 | Sorgues | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel V. Hugo 139 av. Victor Hugo Tél. : 04 90 63 98 89 | Carpentras | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |
| Lycée Professionnel JH Fabre 387 av. du Mont Ventoux Tél. : 04 90 63 05 83 | Carpentras | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | | V |
| LP L'Argensol 851 rue Henri Dunand 04 90 34 46 10 | Orange | Tél. : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr | V | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Département des Alpes-Maritimes (06) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact MLDS | SAS d'accueil et de positionnement | ARRN | APE |
|--|---------------------------|--|------------------------------------|------|-----|
| Lycée Professionnel Jacques Dolle 120 chemin de Saint-Claude Tél. : 04.92.91.79.17 | ANTIBES (06600) | Melissa CRISANTO mlds@ac-nice.fr | | | |
| Lycée Général et Technologique Jacques Audibert 63 boulevard du Président Wilson Tél. : 04.92.93.31.31 | ANTIBES (06600) | Melissa CRISANTO mlds@ac-nice.fr | | | |
| Lycée professionnel les Coteaux 6 Chem. Morgon Tél. : 04 89 89 81 00 | CANNES (06400) | Mustapha LAKHDI mlds@ac-nice.fr 07 77 06 04 42 | | | |
| Lycée professionnel Hutinel 21 rue de Cannes Tél. : 04 93 48 18 33 | CANNES (06150) | Mustapha LAKHDI mlds@ac-nice.fr 07 77 06 04 42 | | | |
| Lycée Général et Technologique Bristol 10 avenue Saint-Nicolas Tél. : 04.93.06.79.00 | CANNES (06400) | Mustapha LAKHDI mlds@ac-nice.fr 07 77 06 04 42 | | | |
| Lycée Professionnel Francis de Croisset 34 chemin de la Cavalerie Tél. : 04.92.42.48.60 | GRASSE (06130) | Nathalie CAMPELLO mlds@ac-nice.fr 07 86 47 56 79 | | | |
| Lycée Professionnel Paul Valéry 1 avenue Saint-Jacques Tél. : 04.92.10.53.53 | MENTON (06500) | Jean-Luc CASTELLI mlds@ac-nice.fr 07 62 11 99 20 | | | |
| Lycée Pierre et Marie Curie 353 Av du doyen Jean Lépine Tél. : 04.92.10.54.40 | MENTON (06500) | Jean-Luc CASTELLI mlds@ac-nice.fr 07 62 11 99 20 | | | |
| Lycée Général et Technologique Thierry Maulnier 2 avenue Claude Debussy Tél. : 04.93.18.50.00 | NICE (06200) | Oumkelsoum ROUX mlds@ac-nice.fr 06 74 37 93 59 | | | |
| Lycée Professionnel Escoffier Chemin. du Breccq, Tél. : 04 92 13 48 80 | CAGNES-SUR-MER (06800) | Magali BELLIARDI mlds@ac-nice.fr 06 11 30 99 60 | | | |
| Lycée Professionnel Magnan 34 rue Auguste Renoir Tél. : 04.97.07.22.22 | NICE (06000) | Nathalie MERAL mlds@ac-nice.fr 07 64 23 95 12 | | | |
| Lycée Professionnel Pasteur 25 rue du Professeur Delvalle Tél : 04.93.62.77.90 | NICE (06000) | Sabrina ROUMEGUERE Alexia MATTHEY mlds@ac-nice.fr 07 44 52 96 11 | | | |
| Lycée Professionnel Régional du Bâtiment Vauban 17 Bd Pierre Sola Tél.: 04 93 55 00 11 | NICE (06300) | Muriel MORO mlds@ac-nice.fr 07 44 52 96 10 | | | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var (83) :

| Nom de l'EPLE d'implantation | Ville | Contact MLDS | SAS d'accueil et de positionnement | ARRN | APE |
|---|--|--|------------------------------------|------|-----|
| Lycée Polyvalent Maurice Janetti Route d'Aix quartier Mirade Tél. : 04.98.05.93.50 | SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME (83470) | Pascale GAILLARD 07 62 52 46 89 | | | |
| Lycée Polyvalent Raynaudard 285 avenue Martyrs de la Résistance Tél. : 04.94.72.45.00 | BRIGNOLES (83170) | Sophie METZGER 06 73 86 13 97 | | | |
| Collège Général Ferrié Place Yitzhak Rabin Tél. : 04.94.60.63.60 | DRAGUIGNAN (83300) | Virginie ADALID-MORENO 06 22 76 81 00 | | | |
| Lycée Professionnel Léon Blum 1111 Bd Léon Blum Tél : 04.94.50.20.60 | DRAGUIGNAN (83300) | Virginie ADALID-MORENO 06 22 76 81 00 | | | |
| Lycée Professionnel Galliéni 142 rue du Maréchal Lyautey Tél. : 04.94.19.55.90 | FRÉJUS (83600) | Nadine ALDEGUER 06 98 40 95 55 | | | |
| Lycée Polyvalent du Golfe de Saint-Tropez Quartier Saint-Martin Tél. : 04.94.56.28.88 | GASSIN (83580) | David ZEMMOUR 07 60 49 67 13 | | | |
| Lycée Professionnel Golf-Hôtel allée Georges Dussauge Tél. : 04.94.01.46.00 | HYÈRES (83400) | Céline FABRE 07 78 57 42 17 | | | |
| Lycée Polyvalent Paul Langevin, Boulevard de l'Europe Tél. : 04.94.11.16.80 | LA SEYNE-SUR-MER (83500) | Céline FABRE 07 78 57 42 17 Aurélié PIROLLO 06 81 44 18 57 | | | |
| Collège Maurice Genevoix 1109 boulevard des Armaris Tél. : 04.94.27.30.21 | TOULON (83100) | Dominique RASPLUS 07 84 17 48 15 Stéphanie LE BRETON 07 84 17 49 17 | | | |
| Lycée Professionnel du Parc Saint-Jean | TOULON (83100) | Emmanuelle MORLIER 07 84 17 48 15 | | | |
| Lycée Professionnel Claret | TOULON (83100) | Pascale SOUAL 06 70 16 33 25 | | | |
| Lycée Professionnel Cisson | TOULON (83100) | Dominique RASPLUS 07 84 17 48 15 | | | |
| Lycée Professionnel la Coudoulière | LA SEYNE-SUR-MER (83500) | Céline Fabre 07 78 57 42 17 | | | |

Solutions d'accompagnement des jeunes



La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans

Description générale

Sas de découverte des métiers, amont à une entrée en solution.

Ce programme de 4 mois porté par l'Afpa vise, pour les jeunes qui n'ont pas pu rentrer dans le cadre scolaire, à changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leurs pairs, sur l'entreprise et sur la société.

Il mobilise un ensemble de réponses adaptées aux besoins de ces jeunes, au-delà de la formation stricto sensu (accompagnement social, sport, art et culture...) pour :

- Leur redonner confiance, en présentant les différentes possibilités d'orientation ;
- Les guider vers l'autonomie, en les sortant d'univers parfois incapacitants et en développant la confiance et la capacité à agir sur son parcours ;
- Leur faire découvrir les métiers et les opportunités dans leur Région et/ou dans d'autres Régions ;
- Valider leurs acquis par une certification délivrée en Open Badges (déclaration dématérialisée de l'acquisition de compétences socles, compétences transversales et compétences numériques) ;
- Découvrir des métiers, y compris dans une autre Région que la sienne (possibilité de séjour dans d'autres centres Afpa).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : 4 mois environ (17 semaines maxi)

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Opérateur du programme** : Afpa
- **Intervenants envisagés au sein du programme** : partenaires de l'accompagnement de parcours, de l'éducation populaire, de l'insertion professionnelle, du mentorat, entreprises
- **Prescripteurs** : Missions locales, PSAD...

Solutions d'accompagnement des jeunes



La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans

Liste des responsables et coordinateur de La Promo 16.18 (Afpa) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

| Rôle | Nom | Centres | E-mail | Téléphone |
|----------------------------|----------------------|---|--|----------------|
| Coordinatrice Régionale | Eve BARBAGELATA | | eve.bargelata@afpa.fr | 06.62.29.36.30 |
| Responsable La Promo 16.18 | Therese PETITDEMANGE | Marseille Saint-Jérôme Antenne Aubagne | therese.petitdemange@afpa.fr | 06.07.76.12.40 |
| Responsable La Promo 16.18 | Christophe RÉMY | Toulon La Valette Fréjus | christophe.remy@afpa.fr | 06.26.53.59.77 |
| Responsable La Promo 16.18 | Nathalie CHAINTREUIL | Nice | nathalie.chaintreuil@afpa.fr | 06.29.42.97.90 |
| Responsable La Promo 16.18 | Mohamed EL RHAZZALLI | Avignon Le Pontet | mohamed.elrhazzalli@afpa.fr | 06.07.98.35.07 |
| Responsable La Promo 16.18 | Sandrine CONARD | Istres | sandrine.conard@afpa.fr | 06.17.68.29.01 |

Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes - PAEJ

Description générale

Créés avant la stratégie contre la pauvreté, Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ) sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes et complémentaires des maisons des adolescents (MDA).

Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Les PAEJ proposent un **accueil inconditionnel, gratuit, anonyme et sans rendez-vous** aux **jeunes** et à leurs **parents**, seuls ou en groupe. Ils offrent un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés concernant la **santé au sens large** : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire...

Il ne s'agit pas d'un lieu d'intervention médicale ou sociale, mais uniquement d'un relais entre le jeune et les structures de droit commun.

Trois types d'accueil sont proposés :

- Accueil et écoute des jeunes
- Accueil des fugueurs et hébergements des mineurs
- Accueil des jeunes précarisés

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 12 à 25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Cartographie nationale** : <https://www.cartosantejeunes.org/?CartoSante>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'État

Département des Alpes de Haute-Provence (04) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | E-E-mail | Téléphone |
|-------------|---------|-----------------|--------------|--|----------------|
| PAEJP | MDA 04 | Barcelonnette | | secretariat.mda04@ch-digne.fr | 04 92 36 02 86 |
| PAEJP | MDA 04 | Digne-les-Bains | | secretariat.mda04@ch-digne.fr | 04 92 32 61 69 |
| PAEJP | | Sisteron | | | |

Département des Hautes-Alpes (05) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | e-E-mail | Téléphone |
|-------------|---------|-------|--------------|----------|-----------|
| PAEJP | MDA 05 | | | | |

L'ensemble des permanences avancées sont disponibles sur : www.mda05.fr/la-mda-05/nos-lieux-daccueil/

Département des Alpes-Maritimes (06) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | e-E-mail | Téléphone |
|-------------|---|----------------------|--------------------|--|----------------------------------|
| PAEJ | PAEJ l'Escale | Nice | Franck GIGUELAY | franck.giguelay@ccas-nice.fr | 04 92 47 67 40 |
| PAEJ | Carrefour Santé Jeunes (PAEJ) Conseil Départemental | Nice | | csjnice@cg06.fr | 04 93 89 57 44 |
| PAEJ | ARPAS | Cagnes-sur-Mer | Christophe AUROUET | christophe.aurouet@arpas.eu | 04 93 20 67 01 |
| PAEJ | ARPAS | Puget-Théniers | Christophe AUROUET | christophe.aurouet@arpas.eu | 04 83 93 98 17 |
| PAEJ | ARPAS | Grasse | Christophe AUROUET | christophe.aurouet@arpas.eu | 07 68 67 96 26 |
| ESJ - PAEJ | ESJ du bassin Cannois | Cannes | Anne PUELINCKX | espacesantejeunescannes@gmail.com | 04 93 38 06 80 |
| PAEJ | Mission Locale Est | Menton | Julie MIGNECO | paejest06@orange.fr | 04 92 10 19 15 07 85 74 93 42 |
| PAEJ | | Antibes | | accueil_bij@ville-antibes.fr | 04 92 90 52 73 |
| PAEJ | ARPAS | Saint-Laurent-du-Var | | olivia.combalasse@saintlaurentduvar.fr | |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'État

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | e-E-mail | Téléphone |
|-------------|--|---|---------------------------|--|----------------|
| | MDA - CD 13 | Marseille | | | |
| PAEJ | MDA 13 Nord | Salon-de-Provence | Clémentine GUILLET | antenne.salon@mda13nord.fr | 04 90 56 78 89 |
| PAEJ | MDA 13 Nord | Miramas | Lise PIASER | antenne.miramas@mda13nord.fr | 06 33 19 81 66 |
| PAEJ | MDA 13 Nord | Châteaurenard | Benjamin DESRIEUX | antenne.chateaurenard@mda13nord.fr | 06 32 23 04 49 |
| PAEJ | MDA 13 Nord | Tarascon | | antenne.tarascon@mda13nord.fr | 06 70 14 62 11 |
| PAEJ | CH Montperrin | Aix-en-Provence | Elodie VASSILAKIS | elodie.vassilakis@ch-montperrin.fr | 04 42 96 17 39 |
| PAEJ | CH Montperrin | Vitrolles | | paejv@hotmail.fr | |
| ESJ - PAEJ | Association IMAJE Santé | Marseille | Bertille PISSAVY-YVENAULT | contact@imajesante.fr | 04 91 13 71 87 |
| ESJ - PAEJ | Réseau Santé Social Jeunes | La Ciotat | Julien PERRIN | esjciotat@gmail.com | 04 42 70 34 76 |
| ESJ - PAEJ | Collectif Santé Jeunes du Pays aubagnais - ESJ | Aubagne | Sophie FIRUTH | contact@esjaubagne.org | 04 42 84 41 08 |
| ESJ - PAEJ | Collectif Santé Jeunes du Pays aubagnais - ESJ | Aubagne antenne St-Marcel Marseille | Sophie FIRUTH | coordination.marseille@gmail.com | |
| ESJ | CH Martigues | Martigues + antenne Port-de-Bouc | | esj.martigues@ch-martigues.fr | 04 42 40 65 12 |
| ESJ - PAEJ | AAI | Gardanne | Lucie ARCHITTA | direction@aai13.fr | 04 42 51 52 99 |

Solutions d'accompagnement des jeunes

Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'État

Département du Var (83) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | e-E-mail | Téléphone |
|-------------|-------------------------------------|------------------|--------------|--|----------------|
| PAEJ | Atelier Santé Massillon | Hyères | Nelly DURAND | n.durand@amitiemassillon.fr | 04 94 00 36 01 |
| PAEJ | Point Écoute Médiation Santé | La Seyne-sur-Mer | | apeasiege@wanadoo.fr | 04 94 11 52 53 |
| | Équipe mobile Accueil Écoute Jeunes | Haut-Var | | | |

Département du Vaucluse (84) :

| Nom du PAEJ | Porteur | Ville | Représentant | e-E-mail | Téléphone |
|-------------|------------|------------|------------------|--|----------------|
| PAEJ | Le Passage | Carpentras | Isabelle MÉASSON | pej.lepassage@wanadoo.fr | 04 90 67 07 28 |
| PAEJ | Planning | Avignon | Diane LINDEKERT | diane.planning84@gmail.com | |

Solutions d'accompagnement des jeunes



Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ

Description générale

Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et les Services Logement Jeunes (SLJ) assimilés sont des associations qui accueillent et accompagnent les jeunes de leur territoire dans leur projet logement : recherche, accès et maintien dans le logement.

Leur objectif est de permettre à chaque jeune d'accéder à un logement adapté à ses besoins et à sa situation personnelle et professionnelle.

Les CLLAJ accueillent tous les jeunes de moins de 30 ans, quelle que soit leur situation familiale (célibataire, couple, avec ou sans enfants...) et professionnelle (en emploi, en recherche, en formation, alternance, stage, volontariat, etc.).

Créés par la [circulaire interministérielle du 29 juin 1990](#), ils ont 3 missions principales :

- **Accueillir, informer, orienter** les jeunes de moins de 30 ans de leur territoire
- **Proposer des services techniques** pour trouver des réponses aux problématiques logement des jeunes
- **Susciter le partenariat local et porter la question du logement des jeunes** auprès des pouvoirs publics locaux

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 30 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Trouver un CLLAJ en France** : <https://www.uncllaj.org/particulier/contact/>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Mobilité inclusive

Description générale

La mobilité est un facteur clé d'insertion sociale et de développement économique. En France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. Il existe plusieurs solutions pour lever ce frein à l'emploi.

Les plateformes de mobilité : Elles facilitent l'accès des plus fragiles à une mobilité autonome, fédèrent les services et les initiatives de mobilité de proximité et constituent un formidable outil au service de la mobilité solidaire. Une plateforme de mobilité est un dispositif d'animation et de coopération au service de tous les acteurs concernés au plan local (collectivités, acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la mobilité, associations, employeurs...). Elle assure l'information, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité, la mise en réseau d'opérateurs porteurs de solutions de mobilité, la valorisation de l'offre de solutions et la mise à disposition de solutions complémentaires.

[Lien vers la cartographie des plateformes de mobilité référencées par le laboratoire de la Mobilité inclusive](#)

Les garages solidaires : Les garages solidaires proposent des solutions de mobilité en rendant plus accessible la voiture individuelle sur les territoires, afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et en situation de précarité. Les garages solidaires assurent une activité de réparation et d'entretien de véhicules. Certains garages proposent également des activités complémentaires telles que la location, la réparation accompagnée ou la vente de véhicules.

[Lien vers la cartographie des garages solidaires réalisé par l'Avisé](#)

Les solutions de mobilité partagée : Les mobilités partagées consistent en la mise à disposition du public de moyens de transport classiquement individuels : la voiture, le scooter, le vélo et plus récemment en zones urbaines denses uniquement les trottinettes électriques. Elles peuvent avoir différentes formes :

- Autopartage ;
- Covoiturage ;
- Vélos ou scooters en libre-service ;
- Location classique ;
- Taxi ou VTC,

Ces solutions peuvent être organisées ou co-financées par les acteurs publics ou organisées et financées par des opérateurs privés et leurs utilisateurs.

[Lien vers l'annuaire des solutions d'auto-partage référencées par France Mobilités](#)

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Mobilité inclusive

Les auto-écoles sociales :

Une auto-école sociale et solidaire est une structure associative qui offre une formation au Permis B à tarif solidaire à un public en insertion rencontrant des difficultés. Elle a pour mission la lutte contre la marginalisation, l'insertion sociale et professionnelle de personnes vulnérables afin de leur permettre de développer leur autonomie et leur mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi.

Quelques exemples d'auto-écoles sociales en PACA : nos routes solidaires (04), Mobilis (06), mécanos du cœur (13), en Chemin (83), Renault Solidaire (84), etc.

Les aides au financement du permis de conduire :

Il existe également de nombreuses aides au financement du Permis de conduire.

- [L'aide au financement du permis de conduire B pour les apprentis](#)
- [Le permis à un euro par jour](#)
- [L'aide à l'obtention du permis de conduire de France Travail](#)
- [Le Compte Personnel de Formation](#)
- Les aides régionales et départementales
- [Les aides de l'ADIE](#)
- Etc.

France Travail propose également la prestation « Bilan-accompagnement mobilité » pour les publics en recherche d'emploi.

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Accès au numérique

Description générale

13 millions de Français se disent éloignés du numérique. Les plus jeunes peuvent également être concernés : 17 % des 12-17 ans se sentent peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, et seul un quart d'entre eux s'inquiète de la protection de leurs données personnelles.

Dans le cadre du Plan de relance, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de l'inclusion numérique mettent en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la fracture numérique. Cette stratégie comprend plusieurs solutions ouvertes aux jeunes :

Les lieux de médiation numérique :

La médiation numérique vise ainsi à soutenir les usages et développer la culture numérique de tous : dans une société en pleine transformation numérique, particuliers, professionnels, entreprises et collectivités doivent faire évoluer leurs pratiques. Ces espaces permettent de :

- Faire ses démarches administratives en ligne ;
- Se connecter à des ordinateurs, tablettes ou liseuses en libre accès ;
- Trouver conseil auprès de la CNIL ;
- Se former à distance (e-learning, MOOC) ;
- Passer des formations certifiantes (PIM, B2iAdultes...) ;
- Faire des achats en ligne ;
- Mener des actions socioculturelles ou d'éducation populaire ;
- Découvrir la robotique ou encore la programmation informatique...

Pour en savoir plus :

L'annuaire des lieux et acteurs de la médiation numérique :

<https://cartographie.societenumerique.gouv.fr/orientation>

Le Pass numérique :

Le dispositif de Pass numérique vise à lutter contre cet illettrisme, en donnant le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique. En pratique, les personnes reçoivent un carnet de Pass numériques auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite participer à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique dans un lieu dédié. En échange, la structure qui les accompagne est contre-payée de la valeur des Pass numériques.



| | |
|--|----|
| <u>Service civique</u> | 57 |
| <u>Partenariat Agence du Service Civique - ASC</u> | 58 |
| <u>Parrainage</u> | 59 |
| <u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA</u> | 60 |
| <u>Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté</u> | 61 |
| <u>Service National Universel - SNU</u> | 62 |

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service Civique

Description générale

Le Service Civique est un engagement volontaire de la part du jeune âgé de 16 et 25 ans au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics.

Cette solution vise à offrir aux jeunes la possibilité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toutes les missions de service civique sont accompagnées d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition du projet d'avenir du jeune.

Ces jeunes volontaires bénéficient d'une indemnité de 600,94 € net tous les mois :

Elle se décompose comme suit :

- Indemnité mensuelle minimale de 489,59 € net prise en charge par l'État ;
- Indemnité de 107,58 € net pour les frais d'alimentation ou de transport versée par l'organisme d'accueil ;
- Supplément de 111,35 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA) ;
- Protection sociale complète, quel que soit l'âge du volontaire.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Indemnité de 600,94 €/mois minimum

Durée : 6 à 12 mois (24h/semaine)

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

- **Porteur** : Agence du Service Civique
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : associations, collectivités territoriales, établissements publics, les personnes morales de droit public

Solutions pour l'engagement des jeunes

Partenariat Agence du Service Civique - ASC

Description générale

Dans le cadre des réseaux FOQUALE, et afin d'enrichir le panel des solutions, l'Agence du Service Civique et le ministère de l'Éducation nationale s'associent pour proposer aux jeunes des missions de service civique (convention nationale).

Cette collaboration avec l'Agence Nationale du Service Civique a permis de dégager deux formules alternatives :

- Une **formule à plein temps avec un tuteur au sein de l'éducation nationale** chargé de suivre le jeune et de lui faire des propositions de formation. Cette formule s'adresse principalement à des jeunes autonomes qui pourraient profiter d'une expérience professionnelle pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel.
- Une **formule combinée correspondant à 21 heures effectuées dans une mission de service civique et une dizaine d'heures en établissement scolaire** consacrées notamment à une remise à niveau et des activités de découverte sur les filières de formation. Cette formule convient davantage à des jeunes nécessitant un suivi plus important et qui n'ont pas de projet professionnel précis.

Ces parcours offrent aux jeunes la possibilité d'accomplir une mission d'intérêt général, de développer de nouvelles compétences, de reprendre confiance en eux, d'approfondir, de consolider ou d'élaborer leur projet personnel et professionnel.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 16 à 25 ans • Qualification : Dépends de la formation <p>Durée : 6 à 12 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Réseaux FOQUALE, Agence du Service Civique

Solutions pour l'engagement des jeunes

Parrainage

Description générale

Un parrainage a trois objectifs principaux :

- Aider le jeune dans l'élaboration de son projet professionnel (formation, stage, emploi) en partageant son expérience professionnelle ou dans les métiers en question.
- Mettre à disposition du filleul un réseau relationnel pour le soutenir dans sa démarche : contact avec des entreprises, stages, emploi...
- Accompagner le jeune dans son projet, à se maintenir dans son emploi et le soutenir moralement dans son parcours et face aux problèmes quotidiens rencontrés.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : moins de 26 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : Non</p> <p>Durée : Moins de 6 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Porteur : Acteurs de l'insertion | |

Solutions pour l'engagement des jeunes

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA

Description générale

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est une formation courte, accessible dès 17 ans, organisée en 3 étapes :

- La session de formation générale de 8 jours minimum
- Le stage pratique de 14 jours minimum
- La session d'approfondissement ou de qualification de 6 à 8 jours minimum

Il y a un jury par département qui dépend des services de l'État.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 17 ans révolus le premier jour de la session
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : jusqu'à 42 mois

Type d'accompagnement : Collectif

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté

Description générale

Le Service Militaire Volontaire (SMV) repose sur un contrat d'engagement volontaire au sein d'unités militaires spécifiques (7 centres en France). Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et résidant en France métropolitaine. Le SMV est aménagé en fonction des besoins et du niveau du volontaire : une formation militaire élémentaire, une remise à niveau scolaire, du sport, une formation aux premiers secours, la possibilité de passer son permis de conduire et une formation professionnelle.

La formation professionnelle se fait en partenariat avec les entreprises et les collectivités locales et dans des secteurs garantissant de réelles perspectives d'emploi.

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés de la qualification et du marché de l'emploi.

Ce dispositif permet d'apporter une réponse ciblée à l'exclusion, au chômage, à la désocialisation et à l'illettrisme dans les outre-mer.

Fiche d'identité de la solution

Service Militaire Volontaire

Critères d'accès

- **Âge** : 18-25 ans
- **Nationalité** : Française
- **Qualification** : Sans qualification ou disposant d'un CAP ou plus

Allocation : 345€ brut/mois (Volontaire stagiaire) ou 745 € brut/mois (Volontaire expert)

Durée :

Pendant 8 à 12 mois, volontaire stagiaire si vous n'avez aucune qualification professionnelle

Pendant 12 mois (renouvelable 4 fois), volontaire expert si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.

Type d'accompagnement : Individuel personnalisé

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

• **Porteur** : Services des armées

• **Plus d'information SMV** : <https://www.le-smv.gouv.fr/node/76>

SMV Marseille : <https://www.le-smv.gouv.fr/smv/marseille>

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service National Universel - SNU

Description générale

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes Français, garçons et filles entre 15 et 17 ans.

L'objectif du Service National Universel est de :

- Faire vivre les valeurs républicaines ;
- Renforcer la cohésion nationale ;
- Développer une culture de l'engagement ;
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Il comporte un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines dans un autre département que celui de résidence du jeune, suivi d'une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures réparties au cours de l'année. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de 3 mois sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans. L'édition 2022 du SNU propose 3 séjours de cohésion possibles pour 50 000 jeunes en février 2022, juin et juillet 2022.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès :

- **Âge** : Tous les jeunes Français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation
- **de qualification** : pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : pas d'allocation

Durée : Un mois pour la phase 1 du SNU et 3 mois pour la phase 2

Type d'accompagnement : Collectif

Contenu de la solution

| | |
|--|--|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'engagement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi individuel dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : associations, collectivités territoriales, établissements publics, les personnes morales de droit public...



| | |
|---|----|
| <u>PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés</u> | 64 |
| <u>Formation professionnelle</u> | 65 |
| <u>Formation à distance</u> | 66 |
| <u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u> | 67 |
| <u>Structures de Retour à l'École - SRE</u> | 68 |
| <u>Erasmus +</u> | 76 |
| <u>Écoles de Production</u> | 77 |

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés

Description générale

Cet axe du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences vise à :

- Déployer une « fabrique de la compétence » garantissant l'accès des publics vulnérables à des formations aux savoirs de base et de découverte des métiers, dans le cadre de solutions intégrées et individualisées, « sans couture » afin d'intégrer des parcours qualifiants (nouveau marché dédié de France Travail) ;
- Étendre ou renouveler des dispositifs existants poursuivant l'objectif d'accès des publics vulnérables à la formation ;
- Lancer des appels à projets d'innovation pour garantir l'accès et le maintien en parcours qualifiants des publics fragiles à partir de projets ou d'expérimentations

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : dépend des projets, mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans • Qualification : NEET, demandeurs d'emploi <p>Durée : dépend du projet</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Volume : Environ 132 offres de consolidation des compétences clés dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur <ul style="list-style-type: none"> - Alpes-de-Haute-Provence (04) : 8 formations - Hautes-Alpes (05) : 6 formations - Alpes-Maritimes (06) : 17 formations - Bouches-du-Rhône (13) : 45 formations - Var (83) : 36 formations - Vaucluse (84) : 20 formations • Porteur : France Travail au titre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences • Plus d'informations : https://carif.accatone.net/ | |

Formation professionnelle

Description générale

Les solutions de formation professionnelle donnent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation théorique tout en alliant des temps dédiés à la pratique dans un environnement professionnel.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|------------------------------------|--|---|--|-----------|--|------------------------------------|--|------------------------------|--|--------------------|--|-----------------------|--|----------------------------|--|---------------------------------|--|---------------|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification : Dépend de la formation • Statut : Stagiaire de la formation professionnelle <p>Allocation : Stagiaire de la formation professionnelle</p> <p>Durée : Dépend de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p> | <table border="1"> <tr><td></td><td>Diagnostic / Bilan des compétences</td></tr> <tr><td></td><td>Signature d'un contrat d'accompagnement</td></tr> <tr><td></td><td>Formation</td></tr> <tr><td></td><td>Stages / Immersion professionnelle</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la recherche d'emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la mobilité</td></tr> <tr><td></td><td>Accompagnement social</td></tr> <tr><td></td><td>Exercice de la citoyenneté</td></tr> <tr><td></td><td>Suivi dans le parcours / emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Bilan d'étape</td></tr> </table> | | Diagnostic / Bilan des compétences | | Signature d'un contrat d'accompagnement | | Formation | | Stages / Immersion professionnelle | | Aide à la recherche d'emploi | | Aide à la mobilité | | Accompagnement social | | Exercice de la citoyenneté | | Suivi dans le parcours / emploi | | Bilan d'étape |
| | Diagnostic / Bilan des compétences | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Formation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Stages / Immersion professionnelle | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Aide à la recherche d'emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Aide à la mobilité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Accompagnement social | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Exercice de la citoyenneté | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Suivi dans le parcours / emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Bilan d'étape | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs mobilisés : <ul style="list-style-type: none"> - Missions locales - France Travail - Entreprises - CFA-OF • Plus d'informations : https://www.espace-competences.org/ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Formation à distance

Description générale

Les solutions de formation à distance proposent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation sans devoir se rendre dans un lieu physique identifié (école, locaux de formation ...). Ces solutions sont accessibles depuis le domicile du jeune et lui permettent de ne pas avoir à se déplacer tout en bénéficiant d'une formation en cohérence avec ses envies et ses besoins.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> Qualification : Dépend de la formation souhaitée <p>Durée : En fonction de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> Acteurs mobilisés : <ul style="list-style-type: none"> - CNED - Onisep - Autres organismes de formation Plus d'informations : https://www.espace-competences.org/ | |

Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports

Description générale

Ces solutions couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, il s'agit principalement du Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CPJEPS) et du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS). La formation est accessible dès l'âge de 16 ans (voire 15 ans par dérogation).

L'admission dans ce type de solution est soumise à des exigences préalables à l'entrée en formation (en fonction du diplôme : tests techniques dans une activité et/ou justifier d'une expérience et/ou justifier d'un diplôme...).

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le lieu d'activité professionnelle.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 ans (voire 15 ans par dérogation)
- **Qualification** : En fonction du diplôme

Allocation : En fonction du statut

Durée : En fonction de la formation

Type d'accompagnement : Individuel et collectif

Contenu de la solution

- | | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

Acteurs mobilisés :

- Onisep
- Organismes de formation et centres de formation d'apprentis (CFA)
- Entreprises
- Financeurs : OPCO, Régions, SÉSAME, Agence nationale du sport (pour les diplômes sport uniquement), Collectivités locales, France Travail, Caisse des dépôts et consignations...

Structures de Retour à l'École - SRE

Description générale

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, la création de « Microlycées », qui répond à la double démarche des dispositifs de la deuxième chance et des structures scolaires expérimentales, constitue une des solutions d'approche pédagogique et éducative appropriées pour les élèves décrocheurs, en mesure de reprendre des études après quelques semaines ou quelques années d'interruption de scolarité. Elles constituent une solution originale et adaptée à la prise en charge d'élèves sans solution qui souhaitent **préparer un baccalauréat dans la voie générale, technologique ou professionnelle.**

Certaines « structures de retour à l'école » pourront proposer également l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 18 ans dans le cadre de l'obligation de formation (micro-collèges). Chaque structure de retour à l'école accueille des jeunes volontaires aux itinéraires complexes et qui n'ont pas d'autre solution pour reprendre des études. Ils souhaitent redevenir élèves et accéder à la réussite scolaire dont le baccalauréat est souvent le symbole. Les SRE leur offrent une nouvelle scolarité, différente de celle qu'ils ont connue, **fondée sur une pédagogie de la bienveillance avec un encadrement plus individualisé.**

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : Dépends de la structure, à partir de 16 ans dans les micro-collèges • Statut : Scolaire <p>Allocation : Non</p> <p>Durée : Dépends de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Volume : 41 structures pour Aix Marseille - 42 pour l' Académie de Nice • Porteur : Rectorat Académie de Nice - Rectorat Académie d'Aix Marseille • Plus d'informations : Académie de Nice : https://www.ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-121781 - Académie d'Aix-Marseille : http://www.ac-aix-marseille.fr/cid79674/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire.html | |

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie d'Aix-Marseille



MARSEILLE

Objectifs poursuivis

- Faciliter une poursuite et/ou une reprise d'études
- Restaurer l'estime de soi, le sens de l'étude, le goût du savoir
- Préparer un diplôme
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation

| Arrondissement | Lycées | Thématique pédagogique |
|-----------------|--|--|
| 7 ^e | Lycée professionnel Colbert 13 Rue Capitaine Dessemond, 13007 Marseille 04 91 31 04 52 | Métiers du commerce |
| 8 ^e | Lycée général et technologique H. Daumier 46 av. Clot Bey, 13008 Marseille 04 91 76 01 20 | Rescolarisation des lycéens déscolarisés en raison d'un refus scolaire anxieux (RSA) |
| 8 ^e | Lycée professionnel Poinso-Chapuis 49 Trav. Parangon, 13008 Marseille 04 91 16 77 00 | Métiers du nautisme |
| 8 ^e | Lycée général et technologique Périer 270 rue Paradis, 13008 Marseille 04 91 13 39 00 | Repréparation du baccalauréat général |
| 11 ^e | Lycée professionnel René Caillié 173 Bd de Saint-Loup, 13011 Marseille 04 91 18 10 06 | Métiers du bâtiment |

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie d'Aix-Marseille



MARSEILLE

| Arrondissement | Lycées | Thématique pédagogique |
|-----------------|---|--|
| 13 ^e | Lycée polyvalent D. Diderot 23 Bd Lavéran, 13013 Marseille 04 91 10 07 00 | Préparation du baccalauréat technologique « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG) |
| 14 ^e | Lycée des métiers La Floride 54 Bd Gay Lussac, 13014 Marseille 04 95 05 35 35 | Métiers du transport, de la logistique et de l'électricité |
| 15 ^e | Lycée professionnel La Calade 430 chemin de la Madrague-Ville, 13015 Marseille 04 91 65 86 50 | Métiers de l'accueil, du commerce et de l'esthétique |
| 15 ^e | Lycée des métiers La Viste 30 Trav. Bonnet, 13015 Marseille 04 91 65 90 40 | Métiers de l'aide à la personne |
| 15 ^e | Lycée régional Saint-Exupéry 529 chemin de la Madrague-Ville, 13015 Marseille 04 91 09 69 00 | Repréparation du baccalauréat général |
| 16 ^e | Lycée professionnel L'Estaque 310 Rue Rabelais, 13016 Marseille 04 95 06 90 70 | Métiers de la sécurité |

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Microlycée de Menton

Etablissement support :



Lycée Pierre et Marie Curie
353 Avenue du Doyen Jean Lépine,
06500 Menton

Capacité d'accueil maximum : 15 élèves

Site :

www.lyc-bonaparte.fr/Lycee-Des-Possibles

Contact :

04 92 10 54 40

microlyceedementon@gmail.com

Critères et modalités d'inscription

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Avoir interrompu sa scolarité depuis au moins 6 mois
- Être sans solution scolaire
- Avoir obtenu un passage en seconde générale
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : un premier contact par téléphone avec le référent du microlycée, un entretien, une validation par le chef d'établissement.

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Équipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en petits groupes
- Des temps et un accompagnement individualisé : tutorat avec un adulte référent, aide au travail personnel,
- Un emploi du temps personnalisé / adapté au parcours de l'orientation
- Une relation privilégiée avec le professeur référent, avec des entretiens réguliers tout au long de l'année
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires..

- Professeurs expérimentés et volontaires
- Un fonctionnement collégial en équipe
- Une coordination de l'équipe pédagogique collégiale..

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Accompagnement vers le Diplôme par des Modules Individualisés et par la Sophrologie - ADMIS

Établissement de support :



Lycée des Métiers Magnan
34 rue Auguste Renoir
06000 Nice

Contact :
Tel. 04 97 07 22 22

Capacité d'accueil maximum : 30 élèves

Critères et modalités d'inscription

Critères d'accès

- Être inscrit dans une classe de terminale d'un lycée professionnel de la ville de Nice
- avoir validé tout ou partie de l'enseignement professionnel

Modalités : Bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'accès aux diplômes des élèves qui redoublent une classe de Terminale professionnelle et promouvoir les poursuites d'études
- Proposer des séances de Sophrologie pour les aider à se repositionner en situation de réussite
- Replacer les jeunes en situation de réussite et de leur permettre de satisfaire aux objectifs de leur formation.



Équipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et d'un tutorat, dans l'établissement d'origine ou au lycée Magnan
- Aide méthodologique pour la constitution de dossiers de CCF ou la préparation des épreuves d'examen
- Séances collectives d'approfondissement et de révision des matières de l'enseignement général
- Mise en place d'une permanence d'accueil avec un module de sophrologie.

- 1 Coordonnateur Formateur Insertion de la MLDS
- 1 enseignante Sophrologue.

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Le lycée de la Réussite - ex-lycée du soir au lycée du Parc impérial

Etablissement support :



Lycée du Parc Impérial
2 avenue Paul Arène
06000 Nice

Site :

www.leparcimperial.fr/lycee-de-la-reussite-2/

Contact :

07 62 50 74 19

sre@leparcimperial.fr

Capacité d'accueil maximum : 35 élèves

Critères et modalités d'inscription

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Avoir interrompu sa scolarité depuis au moins 1 an
- Être sans solution scolaire
- Avoir obtenu un passage en seconde générale, être titulaire du DNB (Diplôme National du Brevet) ou du BEP
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription.

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique, STMG mercatique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Équipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en petits groupes.

- 16 professeurs en temps partagés.

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Le Microlycée professionnel de La Seyne-sur-Mer - ex-dispositif MARLY

Etablissement support :



Lycée Polyvalent Paul Langevin
Bd de l'Europe BP 458
83514 La Seyne/Mer Cedex

Site : www.langevin-la-seyne.fr

Contact :
06.82.10.84.20.

micro-lycee.0830923c@ac-nice.fr

Capacité d'accueil maximum : 18 élèves

Critères et modalités d'inscription

Inscriptions sur la base du volontariat.

Critères d'accès

- Sortant de 2^{des} Pro ou 2^{de} LGT achevée, de 1^{re} ou T^{le} Bac Pro, de 1^{re} et T^{le} LGT
- Souhait de réorientation vers le professionnel par la formation initiale ou l'apprentissage

Procédures de recrutement : Repérage à l'interne ou à l'externe de l'éducation nationale, information collective MLDS, entretien individualisé, positionnement Domaine général, co-analyse avec le jeune de son projet et mise en œuvre de stratégies, entretien avec PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale), validation de la candidature en réunion Foquale, affectation DSDEN.

Objectifs poursuivis

- Accompagner la construction du projet personnel de formation de chaque élève
- Acquérir et valoriser des compétences professionnelles au sein d'un réseau d'établissements et d'entreprises partenaires du Marly
- Qualifier et préparer à des examens professionnels
- Faciliter l'accès aux procédures d'orientation et d'affectation ou à l'emploi
- Ouvrir à la culture et aux échanges entre pairs
- Développer l'engagement citoyen de l'élève.



Équipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Regroupements pour les enseignements généraux
- Immersion sur les plateaux techniques
- Valorisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel
- Transversal MLDS : citoyenneté, santé, culture, écriture,
- E3D, sport...
- Participation à des forums de l'orientation et de l'emploi
- Passation d'épreuves en CCF et ponctuelles.

- Cours au Lycée Langevin :
 - 1 CFI MLDS
 - 10 professeurs titulaires, pour le tronc commun.
- Au cas par cas, professeurs du LGT ou de la SEP
- Des partenaires sociomédicaux, PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale)
- Une palette diversifiée d'autres partenaires.

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Lycée des possibles

Etablissement support :



Lycée Bonaparte
Avenue Winston Churchill,
83000 Toulon

Site : www.lyc-bonaparte.fr

Contact :
06 28 09 55 83

lyceedespossibles.ldp@gmail.com

Capacité d'accueil maximum : 20 élèves

Critères et modalités d'inscription

Une démarche de retour à l'école volontaire et personnelle

Critères d'accès

- **Âge** : Avoir entre 18 et 25 ans
- Être en situation de décrochage scolaire depuis au moins 6 mois
- Avoir obtenu un passage en seconde générale, ou avoir au minimum un diplôme niveau 3

Procédures de recrutement : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études
- Restaurer l'estime de soi, le sens de l'étude, le goût du savoir
- Préparer un baccalauréat général
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation



Équipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en effectif réduit permettant une approche différenciée
- Des temps collectifs : accueil petit déjeuner, réunion mensuelle, salle commune, gestion collective des lieux
- Un accompagnement individualisé : tutorat avec un membre de l'équipe pédagogique, aide au travail personnel, emploi du temps aménagé
- Possibilité de travail personnel sur place
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires
- Évaluation formative et personnalisée hebdomadaire.

- 8 professeurs dont l'engagement repose sur le volontariat
- Recrutement par cooptation
- Enseignement en temps partagé avec le lycée support
- Temps de réunion hebdomadaire inscrit dans l'emploi du temps de chaque enseignant
- Un fonctionnement collégial en équipe.

ERASMUS +

Description générale

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel, et ce, au niveau mondial.

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|------------------------------------|--|---|--|-----------|--|------------------------------------|--|------------------------------|--|--------------------|--|-----------------------|--|----------------------------|--|---------------------------------|--|---------------|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : moins de 30 ans • Qualification : avec ou sans diplôme • Statut : Stagiaire <p>Allocation : Bourse de la Commission européenne, varie en fonction du pays d'accueil, de la durée du séjour et du type de mobilité.</p> <p>Durée : Un an maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <table border="1"> <tr><td></td><td>Diagnostic / Bilan des compétences</td></tr> <tr><td></td><td>Signature d'un contrat d'accompagnement</td></tr> <tr><td></td><td>Formation</td></tr> <tr><td></td><td>Stages / Immersion professionnelle</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la recherche d'emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la mobilité</td></tr> <tr><td></td><td>Accompagnement social</td></tr> <tr><td></td><td>Exercice de la citoyenneté</td></tr> <tr><td></td><td>Suivi dans le parcours / emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Bilan d'étape</td></tr> </table> | | Diagnostic / Bilan des compétences | | Signature d'un contrat d'accompagnement | | Formation | | Stages / Immersion professionnelle | | Aide à la recherche d'emploi | | Aide à la mobilité | | Accompagnement social | | Exercice de la citoyenneté | | Suivi dans le parcours / emploi | | Bilan d'étape |
| | Diagnostic / Bilan des compétences | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Formation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Stages / Immersion professionnelle | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Aide à la recherche d'emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Aide à la mobilité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Accompagnement social | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Exercice de la citoyenneté | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Suivi dans le parcours / emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Bilan d'étape | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Écoles de production

Description générale

Les Écoles de Production sont des établissements d'enseignement technique privés, à but non lucratif, déclarés au rectorat de l'académie. Elles sont ouvertes à tous les jeunes dès 15 ans en priorité.

Leur principale spécificité est de former en mettant le jeune en situation réelle de production.

Le concept du « faire pour apprendre » est une pédagogie qui s'appuie sur la pratique pour aller vers la théorie tant dans les matières professionnelles que dans les matières générales. Accompagnés d'un Maître-Professionnel, les élèves répondent à de vraies commandes passées par des clients industriels au sein d'un atelier pédagogique au cœur de l'école. Ils passent au minimum 60% du temps de formation en situation de production.

Cet ancrage dans la vie économique et le rapport au client impliquent un haut niveau d'exigence et une responsabilisation de l'élève, qui lui apporte maturité et confiance en soi.

Elles préparent aux diplômes d'état : CAP et Bac Pro et titres à finalité professionnels enregistrés au RNCP.

Les frais de scolarité sont gratuits ou minimums pour favoriser la mixité sociale.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : Jeune âgé de 15 à 18 ans (dérogation possible à 14 ans sous certains critères) • Qualification : Pas de sélection sur niveau scolaire, mais un processus de recrutement formalisé : un stage découverte, un entretien post-stage durant lequel le jeune exprime clairement sa motivation, un avis favorable de la direction. <p>Durée : cursus scolaire d'au minimum 2 ans</p> <p>Type d'accompagnement : Personnalisé</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 3 écoles labellisées à la rentrée 2023.

Plus d'informations :

- Il existe une Fédération Nationale des Écoles de Production : <https://www.ecoles-de-production.com/>
- En 2018, les Écoles de Production sont reconnues dans la Loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel».
- Les Écoles de Production sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage et à nouer des conventions, notamment à caractère financier, avec l'État, les collectivités territoriales et les entreprises.

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Écoles de production

| École de production | Localisation | Diplômes cibles | Contacts | Mail Lien vers le site Téléphone |
|---|---|---|--|--|
| <p>«Je fabrique mon avenir», l'école de production Provence – Istres</p> <p>Secteur d'activité : chaudronnerie/soudage</p> | <p>Pôle Aéronautique – Pôle Jean Sarrail 13800 Istres</p> | <ul style="list-style-type: none"> CAP Réalisations industrielles en Chaudronnerie <p><i>Prestations : Découpe de tous les métaux, pliage, roulage, cintrage, mise en forme, redressage à froid et à chaud, soudage</i></p> | <p>Directrice : Anne-Gaëlle VILLEMIANE</p> | <p>villemiane@ecoledeproduction.com</p> <p>Lien vers le site internet</p> <p>07 66 35 35 29</p> |

École labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'État des écoles techniques privées

| | | | | |
|---|---|---|--|--|
| <p>NR Sud, l'école de production en énergie solaire.</p> <p>Secteur d'activité : filière solaire et métiers de l'électricité, chauffage et climatisation basées sur les énergies propres</p> | <p>1 Bd Charles Livon 13007 Marseille</p> | <ul style="list-style-type: none"> CAP Électricien-ne Bac pro Maintenance et efficacité énergétique | <p>Directrice : Clémentine LACROIX</p> | <p>contact@nrsud.fr</p> <p>Lien direct vers le site</p> <p>06 66 70 58 57</p> |
|---|---|---|--|--|

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>« Je Fabrique Mon Avenir », l'école de production – Site La Seyne sur Mer</p> <p>Secteur d'activité : chaudronnerie/soudage</p> | <p>94 avenue Marcel Berre 83500 La Seyne-sur-Mer</p> | <ul style="list-style-type: none"> CAP Réalisation industrielles en Chaudronnerie <p><i>Prestation : Découpe de tous les métaux, pliage, roulage, cintrage, mise en forme, redressage à froid, à chaud, soudage, découpe plasma...</i></p> | <p>Directrice : Anne-Gaëlle VILLEMIANE</p> | <p>villemiane@ecoledeproduction.com</p> <p>Lien vers le site internet</p> <p>07 66 35 35 29</p> |
|---|--|---|--|--|

École labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'État des écoles techniques privées

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| <p>Fask Academy, l'école de production de confection textile de la région Sud</p> <p>Secteur d'activité : Métiers de la mode</p> | <p>Parc Eiffel des Aygalades, bâtiment E, 35 boulevard Capitaine Gèze 13014 Marseille</p> | <ul style="list-style-type: none"> CAP Métiers de la mode – vêtement flou | <p>Directrice : Valérie PINTARD</p> | <p>Lien Formulaire de contact</p> <p>Lien direct vers le site</p> <p>vpintard@fask-academy.org</p> <p>06.23.78.40.04</p> |
|---|---|--|---|--|

École labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'État des écoles techniques privées



| | |
|--|-----|
| <u>Démarche Mission Jeune</u> | 80 |
| <u>Parcours Emploi Compétences - PEC</u> | 81 |
| <u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement</u> | 83 |
| <u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u> | 84 |
| <u>Entreprise Adaptée</u> | 85 |
| <u>PRIC Axe 1 : nouveaux parcours vers l'emploi</u> | 86 |
| <u>Insertion par l'activité économique</u> | 87 |
| <u>Apprentissage</u> | 88 |
| <u>Contrat de professionnalisation</u> | 90 |
| <u>Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) en PACA</u> | 91 |
| <u>Emplois francs</u> | 93 |
| <u>École de la 2^e Chance - E2C</u> | 94 |
| <u>Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u> | 97 |
| <u>Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ</u> | 98 |
| <u>Liste des UEAJ par département</u> | 99 |
| <u>Chantiers éducatifs - CRJ</u> | 106 |

Démarche Mission Jeunes

Il s'agit d'une démarche partenariale entre les missions locales et les entreprises de travail temporaire. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans inscrits en mission locale et a pour but de leur faciliter l'accès à l'emploi.

Elle permet, dans le cadre de partenariats entre agences d'emploi et missions locales, d'accéder à des missions d'intérim et ainsi d'identifier, de préparer et d'accompagner des jeunes vers les métiers en développement sur un territoire.

La mission d'intérim devient un outil au service des parcours des jeunes :

- acquérir une première expérience et/ou multiplier les expériences professionnelles
- acquérir des compétences et des connaissances
- mesurer les savoir-être
- découvrir un métier et des environnements de travail différents
- confirmer son projet professionnel ou se réorienter
- avoir un revenu et être autonome

Il s'agit souvent pour les jeunes d'une première expérience professionnelle.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : Moins de 26 ans
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé
- **Statut** : Intérimaire

Allocation :

Durée :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|--|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat engagement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi individuel dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Missions locales et entreprises de travail temporaire
- **Plus d'informations** : <https://www.armlsud.com/>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Parcours Emploi Compétences - PEC / Contrat Unique d'Insertion / Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CUI-CAE

Description générale

Le CUI est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif.

Depuis janvier 2018, le Parcours Emploi Compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement.

Il comprend :

- Un entretien tripartite qui réunit le prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies dans un formulaire en ligne,
- Un suivi dématérialisé durant le contrat, qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé,
- Un entretien de sortie entre le prescripteur et le salarié, en fonction des besoins de la personne, entre 1 à 3 mois avant la fin du contrat.

Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

Le CUI-CAE est un contrat de travail de droit privé, à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : Toute personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi
- **Statut** : Salarié

Allocation : Salaire au moins égal au SMIC horaire

Durée : la durée initiale ne peut être inférieure à 9 mois.(cf. code du travail et arrêté préfectoral)

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, France Travail et Cap Emploi
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/cui-cae>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Parcours Emploi Compétences - PEC / Contrat Initiative Emploi jeunes

Description générale

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le Contrat Initiative Emploi jeunes s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus. Il vise à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Le contrat initiative emploi (CIE) est un dispositif d'insertion professionnelle prenant la forme d'un contrat de travail (CDD ou CDI) comportant des actions d'accompagnement professionnel.

Tout au long du contrat, le jeune bénéficie d'un suivi personnalisé avec un conseiller (France Travail, mission locale, ou Cap emploi) et également d'un accompagnement par un tuteur nommé au sein d'une entreprise.

Le jeune peut développer son employabilité en obtenant une reconnaissance officielle de ses compétences grâce à la prestation Compétences PEC. Cette prestation permet au jeune selon son parcours de valider différents niveaux de compétences, elle comprend : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels (RSFP), ou encore l'obtention de la certification CléA (validation de connaissances de base).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans et être sans emploi et rencontrer des difficultés d'accès à l'emploi.
- **Qualification** : Sans qualification ou diplôme
- **Statut** : Salarié

Allocation : Au minimum SMIC horaire

Durée : la durée initiale du contrat ne peut être inférieure à 6 mois sauf cas particulier (cf. code du travail et arrêté préfectoral)

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, France Travail et Cap Emploi
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/1-jeune-1-solution-mesures-jeunes/cie-jeunes>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement - SÉSAME

Description générale

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant prioritairement au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR). Ce parcours individualisé permet à un jeune de suivre une formation qualifiante et en alternance, débouchant sur une qualification et, si possible sur un emploi. Un accompagnement financier de ce parcours de formation est possible.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 16-25 ans • Qualification : Sans qualification ou diplôme <p>Allocation : Non</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs du sport et de l'animation (clubs, associations jeunesse, collectivités territoriales) - Service Public de l'Emploi : Missions locales, France Travail, Cap Emploi - Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ) - SIAO / CIO - OF des métiers de l'encadrement sportif et de l'animation - Structures et dispositifs de l'insertion des jeunes (E2C, EPIDE...) | |

Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise citoyenne

Description générale

Le code des marchés publics a intégré des dispositions permettant de faire de la commande publique un outil en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion. Le terme de « clauses sociales » regroupe l'ensemble de ces dispositions.

L'objectif est d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics de l'éducation nationale, afin de permettre à un jeune en situation de décrochage scolaire de suivre un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel.

En début d'année scolaire, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en lien avec la mission des achats de l'académie ou de l'administration centrale détermine le nombre de parcours d'insertion à mettre en place. Par la suite, un prestataire est désigné et mis en relation avec la MLDS en vue de définir les modalités d'application de la clause sociale (accueil du jeune dans l'entreprise et activités proposées).

Le parcours d'insertion repose sur une approche individualisée et est construit en fonction du projet professionnel du jeune. Le jeune est accompagné par la MLDS, sous statut scolaire, tout au long de son parcours de formation et d'insertion. Le jeune est accompagné par la MLDS et par un tuteur dans l'entreprise. Des bilans croisés réguliers sont effectués.

Le parcours se déroule en 3 phases (chacune des phases peut se dérouler dans une entreprise différente tout en respectant le projet professionnel du jeune) :

- Découverte du monde de l'entreprise et des différents services (1 mois) ;
- Élaboration du projet professionnel (2 mois) ;
- Immersion dans l'entreprise en fonction du projet professionnel (3 mois)

À l'issue du parcours, d'autres solutions peuvent être envisagées : reprise d'études en formation initiale, réorientation dans une autre filière de formation, contrat d'apprentissage, emploi direct.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans

Durée : 6 mois et environ 900 heures

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

Entreprise Adaptée

Description générale

La mission des entreprises adaptées est d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi.

Elles permettent à leurs salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi. Les Entreprises Adaptées mettent en œuvre pour leurs salariés un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

Le travailleur est un salarié et il est rémunéré à 100% du SMIC minimum.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 16 ans minimum • Orienté par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées) vers le milieu ordinaire, • avoir une capacité de travail au moins égale au tiers de la capacité d'un travailleur valide <p>Allocation : SMIC minimum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |

- **Porteur** : Cap emploi

PRIC Axe 1 : nouveaux parcours vers l'emploi

Description générale

Conformément au cadre d'élaboration des Pactes Régionaux d'investissement dans les compétences, les parcours de formation financés au titre de l'axe 1 ont vocation à préparer les publics peu ou pas qualifiés pour des métiers qui ouvrent des perspectives d'emploi à court et moyen terme.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|--|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : dépend des projets, mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans • Qualification : NEET, demandeurs d'emploi <p>Durée : dépend du projet</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Volume : Environ 270 nouveaux parcours vers l'emploi dans le cadre du PRIC dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : <ul style="list-style-type: none"> - Alpes-de-Haute-Provence (04) : 14 formations - Hautes-Alpes (05) : 10 formations - Alpes-Maritimes (06) : 53 formations - Bouches-du-Rhône (13) : 92 formations - Var (83) : 62 formations - Vaucluse (84) : 40 formations • Porteur : France Travail au titre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences • Plus d'informations : La cartographie et le détail de l'ensemble de ces parcours au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF - https://carif.accatone.net/ | |

Insertion par l'Activité Économique - IAE

Description générale

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

- Associations intermédiaires (AI) : permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.
- Entreprise d'insertion (EI) : opère dans le secteur marchand avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie de prestations.
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) : entreprise d'intérim dont l'activité est centrée sur l'insertion professionnelle.
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) : propose une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution | | | | | | | | | | |
|---|--|------------------------------------|---|-----------|------------------------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------|----------------------------|---------------------------------|---------------|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : Tout public • Statut : Salarié et parfois formation professionnelle continue <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | <table border="1"> <tr><td>Diagnostic / Bilan des compétences</td></tr> <tr><td>Signature d'un contrat d'accompagnement</td></tr> <tr><td>Formation</td></tr> <tr><td>Stages / Immersion professionnelle</td></tr> <tr><td>Aide à la recherche d'emploi</td></tr> <tr><td>Aide à la mobilité</td></tr> <tr><td>Accompagnement social</td></tr> <tr><td>Exercice de la citoyenneté</td></tr> <tr><td>Suivi dans le parcours / emploi</td></tr> <tr><td>Bilan d'étape</td></tr> </table> | Diagnostic / Bilan des compétences | Signature d'un contrat d'accompagnement | Formation | Stages / Immersion professionnelle | Aide à la recherche d'emploi | Aide à la mobilité | Accompagnement social | Exercice de la citoyenneté | Suivi dans le parcours / emploi | Bilan d'étape |
| Diagnostic / Bilan des compétences | | | | | | | | | | | |
| Signature d'un contrat d'accompagnement | | | | | | | | | | | |
| Formation | | | | | | | | | | | |
| Stages / Immersion professionnelle | | | | | | | | | | | |
| Aide à la recherche d'emploi | | | | | | | | | | | |
| Aide à la mobilité | | | | | | | | | | | |
| Accompagnement social | | | | | | | | | | | |
| Exercice de la citoyenneté | | | | | | | | | | | |
| Suivi dans le parcours / emploi | | | | | | | | | | | |
| Bilan d'étape | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Porteur : <ul style="list-style-type: none"> - Associations intermédiaires (AI) - Entreprise d'insertion (EI) - Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) | | | | | | | | | | | |

Apprentissage

Description générale

Référents apprentissage

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignements théoriques en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Le contrat d'apprentissage (dans le secteur privé/public) est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.

L'apprentissage permet de préparer :

- Un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mention complémentaire
- Un diplôme de l'enseignement supérieur : brevet de technicien supérieur (BTS), Bachelor universitaire de technologie (BUT), licences professionnelles, diplômes d'ingénieur, d'école supérieure de commerce, etc.
- Un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère chargé de l'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : Accès au 16-29 ans
- **Qualification** : Dépends de la formation
- **Statut** : Apprenti (e)

Allocation : Pourcentage du SMIC, le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage

Durée : Durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

Liste des établissements :

- <https://www.lapprenti.com/html/regions/region.asp?rg=12>
- <https://www.espace-competences.org/Formation?T2=on>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Apprentissage - Cellule régionale interministérielle d'accompagnement vers l'apprentissage

Les cellules régionales interministérielles d'accompagnement vers l'apprentissage peuvent fournir un appui renforcé si la jeune rencontre des difficultés pour trouver une formation ou un employeur.

Ces cellules peuvent par exemple aider si le jeune a débuté une formation en centre de formation d'apprentis (CFA), mais qu'il n'a pas encore trouvé d'employeur, s'il souhaite débuter un apprentissage, mais qu'il n'a pas trouvé ni employeur ni de formation ou encore dans le cadre de la recherche d'une nouvelle entreprise d'accueil à la suite d'une rupture de contrat.

À noter : en cas de difficultés, le jeune doit contacter dans un premier temps son CFA. Les cellules peuvent l'accompagner dans un deuxième temps, quand les difficultés persistent.

Cette cellule réunit l'ensemble des acteurs institutionnels – services déconcentrés de l'État, Missions Locales, France Travail, Opérateurs de Compétences (OPCO).

Elle n'a pas vocation à se substituer aux ressources et aux accompagnements existants et déjà proposés, plus particulièrement par les CFA et par les acteurs de l'orientation, mais elle intervient en complément de leur accompagnement.

La démarche s'adresse à tout élève et étudiant ayant formulé un vœu vers l'apprentissage via Affelnet ou Parcoursup et au-delà, à toute personne rencontrant des difficultés pour entrer en apprentissage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **Lien :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aide-apprentissage-paca>
[Formulaire](#)

Contrat de professionnalisation

Description générale

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Le jeune en contrat de professionnalisation bénéficiera :

- D'enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés par un organisme de formation, ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation interne doté de moyens distincts de ceux des services de production. Ces enseignements ont une durée comprise entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou de la période d'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée ; cette durée ne peut pas être inférieure à 150 heures.
- De l'accompagnement d'un tuteur désigné par l'employeur pour chaque salarié en contrat de professionnalisation. Le tuteur doit être un salarié qualifié de l'entreprise, volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en rapport avec la qualification visée.

La qualification professionnelle reconnue peut être :

- Un diplôme ou titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP ;
- Un certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche ;
- Une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou dans le cadre d'un CDI. Dans tous les cas, le temps de travail du salarié en contrat de professionnalisation est identique à celui des autres salariés de l'entreprise.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour)
- **Statut** : Salarié

Allocation : le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau initial de formation

Durée : CDD 6 à 12 mois, CDI 12 ou 24 mois

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

| | |
|--|------------------------------------|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : Entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

| GEIQ Implantation | Secteurs d'activités | Principaux métiers/parcours | Contacts | Territoire d'intervention | Mail | Téléphone |
|--|---|---|------------------------|--|--|----------------|
| GEIQ A DOMICILE PROVENCE Toulon (83) | Aide à Domicile | Assistant de vie aux familles Titre pro | Aurore TUMBARELLO | Bassin de Toulon | secretariat@geiqaad83.fr | 07 60 20 19 03 |
| GEIQ ANIMATION LOISIRS RÉCRÉATIFS PACA Aix-en-Pce(13) | Animation socioculturelle et sportive | Animateur et encadrant socioculturel et sportif CPJEPS AAVQ BPJEPS LTP CAP AEPE DEJEPS DPTR Durée moyenne 12 mois | Vivien SAVIOZ | Région PACA | coordonateur@objectifplus.org | 04 92 75 24 47 |
| GEIQ AVENIR CHR Aix-en-Pce (13) | Hôtellerie - Restauration | Commis de cuisine, Serveur, Barman CQP – 6 mois | Nathalie LAFFITE | Principalement : 13 & 84 + 83 & 06 | nathalie.lafitte@avenirchr.fr | 06 48 12 26 61 |
| GEIQ BTP 13 & MÉDITERRANÉE Marseille (13) | BTP | TP et bâtiment (gros œuvre et second œuvre). En particulier : Coffreur bancheur, maçon gros œuvre, Maçon VRD, Maçon canalisateur Titres pro, du niveau 3 au niveau 5 – Durée de 6 à 18 mois | Olivier DEHEZ | 13, 83, 04 05, 06 | od@geiqbtp13.fr | 04 91 26 77 57 |
| GEIQ BTP VAUCLUSE Avignon (84), antennes à Cavaillon et Camaret (84) | BTP | Maçon, Canalisateur Titre pro - Durée moyenne 12 mois | Christelle GOUGELIN | 84 | christelle.gougelin@unageiqbtp84.com | 04 90 89 28 98 |
| GEIQ FRUITS ET LÉGUMES PROVENCE Châteaurenard (13) + antenne Cavaillon (84) | Logistique | Préparateur de commande en entrepôt Titre pro – 12 mois | Agnès PRATS | Bassins d'Avignon et Cavaillon | a.prats@gedpaca.com | 04 90 24 33 90 |
| GEIQ GELIT Aix-en-Pce (13) + antennes Miramas (13) et Nîmes (30) | Logistique - Transport - Industrie | Cariste, préparateur de commande en entrepôt, Opérateur agroalimentaire Titre pro - Durée moyenne 10 mois | Manon DOSSETTO | 13 | m.dossetto@ferguss.com | 04 42 64 05 49 |
| GEIQ GESTE VAUCLUSE Avignon (84) | Agroalimentaire | Conducteur de machine / Conducteur de ligne Opérateur polyvalent - Durée moyenne 8 mois | Pascale FONTANA | 84 | p.fontana@ressources84.fr | 04 90 84 05 90 |

• **Porteur** : Entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

| GEIQ Implantation | Secteurs d'activités | Principaux métiers/parcours | Contacts | Territoire d'intervention | Mail | Téléphone |
|---|--|---|--|---------------------------|--|----------------|
| GEIQ INDUSTRIE GARD, VALLÉE ET DELTA DU RHÔNE - Marseille (13), siège en Occitanie | Industrie | Opérateur de production, Soudeur, Chaudronnier, Préparateur aéronautique CQP / BTS – 12 à 24 mois | Jules TELLIEZ | 13 | pauline.ruy@geiq-industrie.com jules.telliez@geiq-industrie.com | 06 83 59 17 05 |
| GEIQ MER ET MONTAGNE – Antenne Antibes (06), siège en AURA | Hôtellerie - Tourisme - Restauration | Serveur, Commis de cuisine Recon. CCN / 6 mois | Jean-François DUCLOUET | 06 & 83 | jf@geiq-2m.com | 06 61 20 79 09 |
| GEIQ PAYSAGES Marseille (13) | Espaces verts | Élagueur, Ouvrier paysagiste, Ouvrier forestier Durée moyenne 6 mois | Christelle JOURDAN | 13 | geiqpaysages@hotmail.com | 04 91 46 41 67 |
| GEIQ PROPRETÉ PACA Marseille (13) Antenne à Toulon (83) | Propreté | Agent de service CQP | Pierre-Yves BOURVEAU | 13 et bassin de Toulon | pybourveau@geiqpropretepaca.fr | 04 91 11 79 36 |
| GEIQ PROVENCE Marseille (13) | Multisectoriel | Transport de voyageurs (conducteur) Agroalimentaire (opérateur de production, conducteur de ligne ...) | Romain PEKER | Bassin de Marseille | geiqprovence@orange.fr | 04 91 47 02 26 |
| GEIQ SPORT PACA Cabriès (13) | Sport | Encadrant sportif BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS - Durée moyenne 12 mois | Emilie BARTHES | Région PACA | emiliebarthes@franceolympique.com | 06 75 36 03 55 |
| GEIQ SILVER PACA Châteauneuf-le- Rouge (13) | Médico-social | Aide-soignante, Accompagnant éducatif et social Diplôme d'État | Florent BRUN | 13, 83, 84 | direction@gspaca.fr | 06 69 97 12 29 |
| GEIQ PROVENCE VAUCLUSE | Agriculture | Ouvrier agricole (arboricole, viticole et maraichage) et tracteuriste Unités de BP Agricole 8 à 14 mois | Christelle BARTELEMY | Vaucluse | direction.geiqapv@gmail.com | 06 40 58 07 53 |
| GEIQ MÉTIERS DE LA MER | Industrie nautique | Agent de maintenance en marine de plaisance Stratifieur multiprocédés en matériaux composites Titre professionnel - 12 mois | Clio REDT et Claire BONNET- PIRON | 13 | metiersdelamer@geiq-mer.com | 06 88 38 72 09 |
| GEIQ SERVICE EMPLOI PAYSAGES | Espaces verts | Ouvrier paysagiste | Thomas ROUILLARD | 06 | contactlyon@geiqpaysage.fr | 07 44 89 21 20 |

• Plus d'information : <https://www.on-demarre-demain.fr/les-geiq-en-paca/>
<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

Emplois francs

Description générale

Ce dispositif a pour objectif de lutter contre le chômage massif qui touche les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Il donne droit à une aide de l'État pour les employeurs embauchant des personnes résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ce dispositif d'aide à l'embauche, qui devait prendre fin au 31 décembre 2022, est finalement prolongé d'un an. **Il s'applique donc aux contrats de travail conclus jusqu'au 31 décembre 2023.**

Toutes les entreprises, associations ou sociétés d'économie mixte mentionnées à l'article L. 5134-66 du Code du travail, peuvent recourir aux emplois francs.

Ne peuvent pas recourir aux emplois francs :

- Les particuliers employeurs ;
- Tous les employeurs publics, notamment les établissements publics administratifs (EPA) et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

La logique des emplois francs est attachée à la personne recrutée. C'est donc l'adresse de la personne que vous recrutez qui compte et pas l'adresse de l'entreprise.

Montant de l'aide :

Pour un temps plein :

- 15 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI (5 000 € par an) ;
- 5 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 € par an).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : à partir de 16 ans • Statut : Salarié <p>Type d'accompagnement : Individuel</p> | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |
| <ul style="list-style-type: none"> • Plus d'information : https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc | |

École de la 2^e Chance - E2C

Description générale

Le principal critère d'entrée est la motivation à s'engager sur une dynamique d'insertion professionnelle en profitant pleinement des moyens mis à sa disposition. La volonté personnelle de chaque jeune est une condition essentielle pour la réussite du projet individuel et pour l'équilibre collectif.

La spécificité de l'E2C est d'organiser un parcours individualisé dans la durée, basé sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle du stagiaire.

Ainsi, l'École de la 2^e Chance permet de :

- Développer ses compétences et ses connaissances pour mieux définir son projet professionnel.
- Trouver un emploi (CDD, CDI, INTÉRIM, contrat en alternance...) dans le métier de son choix.
- Accéder à la formation (CAP, BAC...) adaptée à son projet professionnel.

De plus, les entreprises partenaires sont parties prenantes du dispositif et interviennent à toutes les étapes du parcours :





- En amont : par une contribution aux formations
- Pendant : par les stages, le coaching, la coopération autour de projets pédagogiques, les découvertes professionnelles.
- À l'issue : par un emploi, un contrat d'apprentissage, une formation qualifiante.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|---|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 16 à 25 ans • Qualification : Sans qualification ou sans diplôme • Statut : Stagiaire de la formation professionnelle <p>Allocation : rémunération des stagiaires de la formation professionnelle</p> <p>Durée : individualisée jusqu'à 12 mois à temps plein (35h par semaine) et sur le schéma de l'alternance</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & collectif</p> | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Volume** : 6 E2C en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Porteur** : École de la 2^e Chance
- **Plus d'informations** : voir la page suivante

École de la 2^e Chance - E2C

Liste des Écoles de la 2^e Chance en Provence-Alpes-Côte d'Azur

| Nom | Adresse | E-mail | Téléphone |
|--|---|--|----------------------------------|
| E2C des Alpes-de-Haute-Provence  | IAP Siège et site principal 456 boulevard Saint-Joseph ZI Saint-Joseph 04100 Manosque CS40037 | contact.e2c@iap.asso.fr iap.manosque@iap.asso.fr | 04.92.87.46.10 04.92.77.93.39 |
| | Second site 4 avenue de Verdun 04000 Digne-les-Bains | contact.digne@e2c-alpesdehauteprovence.fr | 04.92.81.45.88 |
| E2C des Hautes-Alpes  | Rue des Lauriers 05000 Gap | E2c05@afpa.fr | 06.18.59.70.03 |
| E2C des Alpes-Maritimes  | 52, avenue Denis Séméria 06300 Nice e2cnicecotedazur.fr | contact@e2cnicecotedazur.fr | 04.93.31.63.59 |
| E2C de Marseille  | Siège et site principal Campus de Saint-Louis : 360 chemin de la Madrague Ville13015 Marseille | contact@e2c-marseille.net | 04.96.15.80.40 |
| | 2 sites, dont le principal avec 2 antennes Antenne de Montolieu 9 rue Montolieu 13002 Marseille | | 04.96.15.80.40 |
| | Antenne de Miramas 18 rue des Chirons13140 Miramas | | 04.90.15.80.40 |
| | Second site Site de Romain-Rolland : 343 bd Romain-Rolland 13009 Marseille | | 04.96.15.80.40 |

École de la 2^e Chance - E2C

Liste des Écoles de la 2^e Chance en Provence-Alpes-Côte d'Azur

| Nom | Adresse | E-mail | Téléphone |
|---|--|--|--|
| E2C du Var  | E2C Var - TPM | Avenue François Arago ZI Toulon Est 83130 La Garde | 04.83.69.19.10 |
| | E2C Var - Provence verte | Quartier du Plan 83170 Brignoles | contact@e2c-var.fr |
| | E2C Var - Dracénie | 3 Avenue du maréchal Juin 83300 Draguignan | |
| | E2C Var - CAVEM | 33 avenue Lou Gabian 83600 Fréjus | 04.94.51.74.61 |
| E2C du Vaucluse  | Site principal – Centre de formation Avignon | 28 avenue de Fontcouverte 84000 Avignon | e2c.vaucluse@crfp.eu |
| | Centre de formation Orange | 289 avenue Maréchal Foch 84100 Orange | |
| | Centre de formation Carpentras | 109 Place Terradou 84200 Carpentras | |
| | Centre de formation Cavaillon | 505 route des Courses 84300 Cavaillon | |
| | Centre de formation Apt | 434 avenue Victor Hugo 84400 Apt | |

Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE

Description générale

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) aide les jeunes de 17 à 25 ans peu ou pas qualifiés qui ont le plus de difficultés à trouver un travail ou une formation. Il y a 20 centres EPIDE répartis sur toute la France. L'EPIDE accompagne les jeunes en difficultés et qui n'arrivent pas à trouver un travail. Les centres EPIDE accueillent aussi les jeunes titulaires d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat qui ne sont ni en formation, ni en stage, ni en emploi et qui peinent à trouver leur voie. Pendant huit mois environ, les jeunes sont en internat. Ils sont logés au centre EPIDE du lundi au vendredi.

Cependant, le centre ouvre son internat le week-end et durant les périodes de vacances, de ce fait les jeunes volontaires en difficulté/absence de logement pourront être hébergés s'ils le souhaitent durant ces périodes.

Au centre, ils suivent un programme intensif, très différent de ce qu'ils ont connu à l'école. Ce programme comprend :

- Un suivi du projet professionnel par un chargé d'insertion professionnelle ;
- Une remise à niveau et/ou des formations centrées sur les métiers visés ;
- Le passage du code de la route et la préparation au Permis B ;
- Des activités physiques et culturelles ;
- Un accompagnement social et sanitaire ;
- Des actions de solidarité.

| Fiche d'identité de la solution | Contenu de la solution |
|---|--|
| <p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge : 17 à 25 ans • Qualification : aucune qualification ou NEET peu qualifiés <p>Allocation : 528 euros (460 euros mensuels et 68 euros de prime capitalisée mensuellement et reversée en sortie de parcours)</p> <p>Durée : 8 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic / Bilan des compétences • Signature d'un contrat d'engagement • Formation • Stages / Immersion professionnelle • Aide à la recherche d'emploi • Aide à la mobilité • Accompagnement social • Exercice de la citoyenneté • Suivi individuel dans le parcours / emploi • Bilan d'étape |

- **Porteur** : EPIDE Marseille : 2, traverse de l'Oasis 13015 Marseille
- **Plus d'informations** : Ludovic MILLIAT (Contact pour le recrutement des volontaires uniquement) - Tél. : 04 95 06 26 12 - 06 18 14 37 34 - E-E-mail : ludovic.milliat@epide.fr
- Pour toute autre demande : Tél. : 04 95 06 25 70

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Description générale

Les UEAJ sont des établissements relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le réseau des UEAJ s'intègre dans une prise en charge globale des mineurs sous main de justice, individualisée et coordonnée, en lien avec les dispositifs de droit commun.

La prise en charge en UEAJ vise le retour du jeune dans les dispositifs de droit commun afin de lui permettre une insertion sociale, professionnelle ou scolaire.

La pédagogie a vocation à soutenir la (re)mobilisation du jeune dans son parcours d'insertion en favorisant sa venue sur la structure, l'apprentissage de savoir-être et de savoirs de base et son implication dans la dynamique d'insertion vers l'emploi/formation.

Cette intervention s'appuie sur un emploi du temps qui structure l'ensemble de la semaine du jeune et peut intégrer des actions conduites conjointement avec des dispositifs de droit commun tels que la scolarité, l'orientation ou la formation.

Elle s'appuie sur l'organisation d'activités qui doivent permettre au jeune :

- D'acquérir des compétences psychosociales nécessaires au savoir-être en société
- D'accroître ses connaissances et compétences fondamentales
- De s'investir dans des domaines diversifiés

Enfin, cette intervention a pour objectifs :

- D'accompagner le jeune jusqu'à l'élaboration et la formalisation d'un projet d'insertion scolaire ou professionnelle
- D'accompagner la réalisation effective du projet d'insertion par la mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 13 à 21 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

- **Porteur** : Protection Judiciaire de la Jeunesse

Contenu de la solution

| |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Aix-en-Provence

Spécificités du projet de service

Admission : Tout jeune peut être accueilli, car la pédagogie sera adaptée en fonction de son profil, de ses capacités. Il n'y a pas de critères d'admission. La durée moyenne est de 6 mois.

Objectif visé : Obtenir un contrat d'apprentissage ou intégrer un centre de formation.

Modules : Ateliers professionnels (second œuvre/espaces verts/cuisine) / Emploi et Découverte de l'entreprise / Validation du « Cléa » et formation au code de la route (ARS) / des ateliers santé, groupe de paroles, sportifs et visites culturelles viennent compléter l'emploi du temps

Public bénéficiaire

Public mixte de 15 à 21 ans

Les - de 16 ans doivent être inscrits dans un collège et bénéficier du statut d'élève

Les + de 16 ans ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et bénéficient d'une rémunération ASP

Partenariats

CIAM Aix – AAI – SOS drogue international – Institut de l'image d'Aix – Association La Source Sainte Victoire – Mairie de Gardanne – Mission Locale – Éducation nationale – RESADO, CRIPS (santé) – ARES – ITEP Saint-Yves – ACTE 13

Contact

2145 chemin de la Rapine – 13090 Aix-en-Provence

E-mail : ueaj-aix-en-provence@justice.fr / Tel : 04 42 23 33 09

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Unité Educative d'Activité de Jour – Sylvestre-Marseille

Spécificités du projet de service

L'UEAJ Sylvestre propose un accueil immédiat et inconditionnel pour les jeunes les plus éloignés de l'insertion.

Principaux objectifs :

Faire acquérir ou consolider les connaissances et compétences psychosociales des jeunes

- Remobiliser autour des savoirs fondamentaux
- Accompagner le jeune vers les apprentissages professionnels et/ou les formations certifiantes ou qualifiantes

Préparations au CACES et accompagnement aux examens

Préparation au permis B (code et conduite)

Bonne pratique:

Expérimentation Afpa/PJJ : accueil d'un conseiller Afpa sur site pour développer l'offre d'insertion

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 21 ans, suivis par la PJJ, ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Association Léo Lagrange – Afpa – Groupe ARPEJ Solidarité PACA SOS ADDICTIONS – JAM – Mission Locale – TAPAJ – ADDAPT 13 – AST Formation – Le Cana – JB FOUQUE – Maison de l'apprenti - BCFTP – ACADEL

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

E-mail : stei-marseille@justice.fr

Tél. : 04 96 13 10 05

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Unité Educative d'Activité de Jour - École d'application - Marseille

Spécificités du projet de service

MASMENA (Module d'Accueil Scolaire des Mineurs Étrangers Non Accompagnés) :

c'est un dispositif conjoint PJJ/EN – Mission de Lutte contre le Décrochage (MLDS). Ce dispositif accueille des jeunes nouvellement arrivés sur le territoire (- d'un an), parlant pas ou peu français.

Objectif : apprentissage de la langue en vue de passer les diplômes d'acquisition de la langue française et viser une orientation scolaire du droit commun.

AUER (Accueil d'Urgence Évaluation Rapide),

Dispositif conjoint PJJ/EN qui accueille des jeunes en échec et en errance scolaire résidents exclusivement à Marseille, sur une temporalité de 7 semaines.

Objectif : effectuer un bilan pluridisciplinaire (éducatif, scolaire, psychologique/cognitif) de chaque jeune en vue de préconisations en fin de parcours auprès de l'éducation nationale. Chaque jeune doit avoir un statut d'élève à son entrée dans le dispositif.

Public bénéficiaire

MASMENA : Mineurs non accompagnés ne pouvant bénéficier des plateformes MNA de l'EN.

AUER: Jeunes de moins de 16 ans, en rupture avec les institutions, faisant l'objet d'absentéismes, de manquements répétés au règlement intérieur. Tout public, y compris les jeunes suivis au civil et/ou au pénal.

Partenariats

Éducation nationale et FAIL – Ludothèque Terre Ludique – Association Tête de l'Art – CRIPS PACA – Opéra de Marseille – JAM – CIO Belle de Mai – Ballet National de Marseille – Compagnie la Botilar

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

E-mail : ueaj-marseille-ecole-application@justice.fr / Tel : 04 91 66 46 43

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Classe Passerelle - Marseille

Spécificités du projet de service

Les classes passerelles sont des dispositifs conjoints éducation nationale (EN) – Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) qui font partie des dispositifs relais de l'EN. Ce sont des classes de troisième qui permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en décrochage scolaire et qui ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.

Objectifs :

- Remobiliser les jeunes autour des apprentissages
- Lutter contre l'errance, la délinquance et la rupture scolaire
- Viser à l'insertion sociale par la construction d'un projet scolaire et/ou professionnel en vue d'une orientation dans un dispositif de droit commun en favorisant :
 - Les sorties culturelles, citoyennes, professionnelles et sportives
 - La remobilisation, remise à niveau dans toutes les matières générales en référence au socle commun des connaissances et des compétences et en respect des cinq thématiques suivantes : sport, culture, santé, métiers formations, citoyenneté
 - La découverte du monde professionnel en ateliers internes, en stages professionnels internes/externes

Public bénéficiaire

Jeunes de 13 à 16 ans, suivis par la PJJ, ou hors mandat judiciaire inscrit à l'Éducation Nationale

Partenariats

Éducation nationale et FAIL (accès au CIO) – Structures ASE et SAH, et MDS (milieu ouvert PJJ) – Jeunes Addictions Méditerranée (JAM) – CESAM 13 (bilans santé – planning familial) – CFA Corot et Lycées (accueil stages courts) – Service Insertion Professionnelle Jeunes (SIPJ) + réseau employeurs – AVAD (aide aux victimes) Association

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

E-mail : ueaj-marseille-classe-passerelle@justice.fr / Tel : 04 96 13 10 05

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Var (83) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Toulon

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective** : Ateliers collectifs sur le vivre ensemble, le savoir-être, les compétences psychosociales, et la citoyenneté
- **Adaptabilité – hébergement** : Accompagnement individualisé au plus près des besoins de chaque jeune accueilli, logique de « parcours »
- **Activités de jour proposées** : Activités techniques (*restaurant d'application entre autres*) – Activités culturelles et sportives – Scolarité – Modules de soutien vers l'emploi
- **Séjours et camps** : participation aux évènements et régionaux, ainsi qu'aux manifestations nationales de la PJJ
- **Expérimentations, bonnes pratiques** : Parcours coordonné MILDECA/FNES/UFOLEP – Expérimentation Afpas/PJJ : accueil d'un conseiller Afpas sur site pour développer l'offre d'insertion
- **Accompagnement au parcours qualifiant** : Passage de l'ASSR - Préparation au CFG - Accompagnement au B2i et aux PSC1 – Création d'un livret de compétences des jeunes

Public bénéficiaire

Jeunes de 14 à 21, suivis par la PJJ ou l'ASE ou inscrits en Mission Locale, ou encore décrocheurs scolaires

Partenariats

Partenaires insertion : Éducation nationale - Mission Locale – Afpas – E2C – FOL 83

Partenaires santé : CODES – ARPEJ - MDA

Partenaires Sport et Culture : UFOLEP – Théâtre liberté – Radio Active – Modi mage – Camp des Milles

Contact

124, boulevard de la roseraie, 83 200 Toulon

E-mail : ueaj-toulon@justice.fr / Tel : 04 94 91 29 13

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Var (83) :

Unité Educative d'Activité de Jour - APS Fréjus

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective : L'Activité est de 20 à 25 heures par semaine en modules collectifs et en accompagnement individuel. Le jeune inscrit sur le dispositif de formation obtient le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Avant la formalisation de l'entrée du jeune, un référent de parcours est nommé, il a en charge l'accompagnement du jeune et la coordination entre les différents partenaires intervenants dans la situation.

Objectif général : Construire les étapes d'un parcours personnalisé traitant les freins à une insertion sociale et professionnelle, et accompagner la construction personnelle des étapes vers une solution d'entrée ou de retour dans le droit commun, en milieu ordinaire ou en milieu protégé

Adaptabilité – mises en stage : L'accompagnement est contractualisé, un projet individuel permet de définir les objectifs à atteindre. La durée d'accompagnement est variable et s'adapte à la capacité du jeune, à son rythme et à son évolution. La souplesse dans l'accompagnement permet de mettre le jeune au cœur de son projet. Les parcours sont perlés de mises en situation professionnelles dès lors que le jeune est prêt.

Activités de jour proposées:

- Atelier Critique aux médias
- Atelier de prévention des risques routiers
- Ateliers de prévention santé environnement
- Ateliers informatiques
- Ateliers de Culture général
- Ateliers de productions
- Élaboration du projet professionnel
- Initiation au code de la route
- Participation aux différents forums de l'insertion
- Initiation sportive
- Maîtrise des savoirs de bases : mathématiques, Français

Public bénéficiaire

Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en situation d'errance éducative, **dont 50 % sont sous main de justice**. Femmes, hommes, issus des communes de la communauté d'agglomération ECAA

Capacité d'accueil : 25 à 30 jeunes par an, entrée et sortie permanente, maximum 12 jeunes en salle

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, Aide sociale à l'enfance, UEMO de Fréjus, AEMO, École de la 2^e Chance, France Travail, Association Entraide 83, Mairie de Fréjus...

Partenaires Insertion : Entreprises locales, Stelo formation, CFA...

Partenaires Santé : Promo soins, Axis, Sofa...

Activités socio-éducatives (culture/sport) : Visites des musées, Médiathèque de Saint-Raphaël, Visite du camp des milles, initiation sportive, chemin des douaniers, barrage de Malpasset...

Contact

APS Fréjus, 234 rue de l'Avelan, 83600 FRÉJUS E-mail : contact@assp-aps.fr Tél. : 04 94 52 35 91

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Vaucluse (84) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Avignon

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective :**
 - Accueil et octroi d'un statut d'élèves ou de stagiaire de la formation professionnelle
 - 4 axes de travail : **Découverte - Esprit critique – Acquisition - Qualifiant**
- **Adaptabilité – mises en stage :**
 - Développement réseaux partenaires + suivis en stages
- **Activités de jour proposées :**
 - Divers ateliers (culture et savoirs de base, AMES, menuiserie ou métallique, vie sociale et professionnelle) – Techniques de recherche d'emploi (séjours et camps, expérimentations, bonnes pratiques, accompagnement vers l'emploi)
- **Accès à du qualifiant :** sur de la logistique / code de la route / permis de conduire
- Construction d'un livret de compétences
- Certification ASR, B2i, PSC1, PIX

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 16 ans en rupture scolaire

Jeunes de plus de 16 ans suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission Locale – Éducation Nationale

Partenaires insertion : Afpas – AILE

Partenaires santé : CODES ANPAA

Activités socio-éducatives : ARTS UP + VOLT – Léo Lagrange

Contact

Courtine Mourre Frais-45, rue du Mourelet, 84 000 Avignon

E-mail : ueaj-avignon@justice.fr / Tel : 04 90 88 56 56

Chantiers éducatifs – Cadre de la Convention Justice Région - CJR

Description générale

Les chantiers éducatifs sont une offre complémentaire aux UEAJ PJJ, prévoyant un accompagnement spécifique de jeunes particulièrement éloignés de toute démarche insertion/formation, via une mise en activité du type « chantier éducatif » (mise en activité dans une dynamique professionnelle).

Objectifs : Construire un parcours individualisé et personnalisé, pour permettre l'acquisition de compétences nécessaires à une insertion socioprofessionnelle durable

Public cible : Jeunes 16/25 ans en rupture, en errance éducative, en voie de décrochage avec le système de formation initiale et/ou cumulant des problématiques constituant les freins à une insertion sociale et professionnelle pérenne.

Publics prioritaires : 16/21 ans, suivis par les services judiciaires, de l'ASE ou les services de prévention spécialisée ou placés sous main de justice en risque de décrochage ou en rupture.

Missions : Offrir un contenu pédagogique favorisant une posture d'apprenant et adapté aux besoins spécifiques du public cible, doublé d'un accompagnement éducatif renforcé en vue de limiter les ruptures de parcours.

Modalités opérationnelles : mises en situation/implications dans le monde social et/ou professionnel + modules visant à lever les obstacles à l'insertion

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans
- **Qualification** :

Allocation : seuls les jeunes âgés de 16 à 21 ans perçoivent une rémunération, variable selon l'âge, la situation familiale et les activités professionnelles antérieures

Durée : propre à chaque organisme

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Porteur / gestionnaires** : 10 associations & organismes de formation sur PACA
- **Localisation en PACA** : 04 : Digne-les-Bains (Ligue de l'enseignement 04) / 05 : CEFP
06 : Grasse (Asprocep) / 13 : Marseille (JB Fouque, Sud Formation, Appel d'Aire)
83 : Fréjus/Saint-Raphaël (APS CJ), Châteauevert (Fondation apprentis Auteuil)
84 : Avignon (Restaurant Graines de Piment, Afpa logistique, Association VOLT projet ENA)

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Chantier éducatif Ligue Enseignement- Digne-Les-Bains

Spécificités du projet de service

Action de formation avec 3 axes de travail : (statut de stagiaire de la FP rémunérée par la PJJ jusqu'à 21 ans)

Découverte : Situations de productions réelles/chantiers sur des situations d'aménagement du cadre de vie : détapisser un mur, poser une étagère, peindre une surface, tailler une haie, réaliser un petit meuble en bois de palettes, etc.

Esprit critique : Acquisition des compétences du référentiel CLÉA Numérique qui traite des usages fondamentaux du numérique au sein de l'environnement de travail, mais également de la vie sociale, civique et culturelle des jeunes. De manière transversale sont travaillés également les savoirs de base, la navigation internet, la communication des données personnelles, l'image de soi et, par extension, permet de lutter contre les préjugés et les discriminations.

Acquisition : Accompagnement global du jeune par le formateur référent, conseiller en insertion professionnelle, sur la levée des freins périphériques (santé, mobilité, transport, garde d'enfants, etc.)

Qualifiant : Adaptabilité – mises en stage : périodes d'immersion en entreprise suivant le projet professionnel de chaque jeune

Activités de jour proposées : suivi par un psychologue dans le cadre de l'animation de l'atelier de développement des compétences psychosociales : entretiens individuels et groupes de parole

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 29 ans, suivis par la PJJ, le SPIP, l'ASE et/ou inscrits en Mission Locale, France Travail et/ou Cap Emploi (Capacité d'accueil : 8 places, entrées/sorties permanentes soit environ 27 jeunes/an)
Accessibilité aux personnes en situation de handicap, restrictions médicales selon les chantiers

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : PJJ, SPIP, ASE, Mission locale, Préfecture des AHP, commune de Digne-les-Bains, Conseil Régional
- Partenaires Insertion : SIAE, entreprises du secteur privé, associations caritatives
- Partenaires Santé : CPAM/MSA, MDPH, Cap Emploi, médecin traitant, CSAPA, CMP, MDA, etc.
- Activités socio-éducatives : Action culturelle entièrement dédiée aux publics : le P'tit Chantier Artistique

Projets de mixité sociale : partenariat avec une école primaire et un accueil collectif de mineurs, permet aux jeunes de se mettre en responsabilité vis-à-vis de plus petits : travail en binôme et tuteurage d'un groupe d'enfants de 8-10 ans sur un projet d'aménagements de jardin collectif, en utilisant le surcyclage

lutte contre le racisme et l'antisémitisme : dans le cadre du suivi réalisé par la psychologue et du travail partenarial avec des associations dédiées (CIDFF, Manosqueer, etc.)

Contact

Anne Lise Chabanel - 9, chemin des Alpilles fol04formation@laliguealpesdusud.org
04000 DIGNE-LES-BAINS Tel : 04 92 30 91 12 / 07 66 36 01 21

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Alpes maritimes (06) :

Chantier Educatif Apprentis Auteuil- Grasse

Spécificités du projet de service

✓ **Axes de la prise en charge collective :**

- Prendre en charge des publics jeunes ne pouvant pas entrer sur des dispositifs de droit commun et en rupture scolaire et/ou sociale, dans un souci de mixité
- Aider le jeune à se construire individuellement et socialement, à (ré) intégrer une dynamique d'apprentissage dans un groupe élargi
- Rendre le bénéficiaire « acteur » de son parcours
- Travailler sur la place et le rôle du citoyen, sur les valeurs républicaines, les savoirs de base au travers d'un chantier
- Rendre le bénéficiaire « actif » dans la société
- Optimiser l'insertion professionnelle par le repérage, l'identification et le traitement des freins ainsi que la mise en œuvre de toutes actions et démarches visant cet objectif
- Découvrir des secteurs d'activité porteurs d'emploi
- Accompagner vers l'emploi ou vers une formation qualifiante en favorisant la sécurisation du parcours
- Lutter contre la récidive

✓ **Adaptabilité :** périodes d'immersion professionnelle à la carte

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 25 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale
Capacité d'accueil : 20 places en simultané ou 35 places à l'année

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, ASEF, PJJ
- Partenaires Insertion : autres dispositifs d'apprentis d'Auteuil
- Partenaires Santé : ARPAS, CMP
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Musée International de la Parfumerie, Le Théâtre de Grasse, CIDIsol pour le Slam, l'ESAM pour les activités de plein air.

Contact

51 Chemin de la Tourrache, 06130 GRASSE (site accessible par la ligne ZOU 610)
cf.grasse@apprentis-auteuil.org, Tel : 04.93.70.97.97

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13) :

Remise à niveau + linguistique à visée socioprofessionnelle PFPA - Arles

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective :

Formations :

- Illettrisme FLE, inclusion numérique, métiers du sanitaire et social : inclusion par le sport, permis, TRE, CV, etc., socialisation linguistique à visée professionnelle
- Champs également travaillés : attitude, minimum de maturité, motivation, mobilité, temps de soutien à la parentalité
- Découverte (travail insertion sociale et activités ponctuelles)
- Esprit critique : travail autour des médias numériques
- Acquisition (avec des suivis en interne et en externe)
- Qualifiant
- Adaptabilité – mises en stage
- Activités de jour proposées

Public bénéficiaire

Jeunes de 18 à 25 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Capacité d'accueil : 10 places

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, France Travail, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, ACCM, département.
- Partenaires Insertion : Mission locale, France Travail, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, Groupe SOS, Restos du cœur, secours populaire.
- Partenaires Santé : Hôpital d'Arles, OSIRIS, AVEC, ONELA, AZAE, ADMR, CSAPA Camargue (la maison jaune).
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Maison des associations Arles

Contact

4 avenue Victor Hugo, 13200 Arles

E-mail : s.mozol@pfpa-formations.com

Tél. : 04 90 96 01 19

Accessibilité

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h0 à 16h30.

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13) :

Service d'Insertion Professionnelle – Sauvegarde 13 - Marseille

Spécificités du projet de service

Objectifs :

- Lutte contre le décrochage scolaire,
- Accompagnement individualisé vers une formation ou un emploi,
- Découverte de métiers à l'appui d'un réseau d'employeurs,
- remobilisation et revalorisation des jeunes accompagnés
- Prévenir et au cas échéant, réparer les ruptures de parcours.

Axes de la prise en charge individuelle :

Chaque parcours est adapté aux difficultés, aux besoins et à la temporalité de chacun et se construit en plusieurs étapes :

1. Accueil et diagnostic partagé de la situation.
2. Recherche/construction d'un projet adapté
3. Accompagnement en immersion professionnelle et/ou vers un centre de formation.
4. Évaluation et orientation

L'équipe élabore, ajuste et réajuste avec le jeune son projet professionnel tout au long de l'accompagnement et autant que nécessaire.

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 29 ans :

- Domiciliés sur les Bouches-du-Rhône
- Pouvant être sous le coup d'une mesure judiciaire au civil ou au pénal
- Scolarisés ou non
- Pouvant être en situation de handicap

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : PJJ, Mission locale, ASE, CHRS, dispositifs socio-éducatifs, plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), inspection académique...
- Partenaires Insertion : CFA, Inspection académique, Chantiers d'Insertion, organismes de formation, solutions structurantes... et de nombreuses entreprises et groupes commerciaux sur l'ensemble du département.

Contact

180 Rue de Rome, 13006 MARSEILLE, E-mail : sip@sauvegarde13.org tel : 04 91 55 84 46

Marseille : Arrêt Castellane/métros 1 et 2/Tram 3/Bus 19, 41, 54, 73, 74

Intervention sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône : Pour plus d'information sur les différents secteurs et les coordonnées des intervenants : <https://www.sauvegarde13.org/les-etablissements-et-services/protection-enfant/insertion-professionnelle-jeunes/>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13) :

Plateforme de formation et d'insertion Le Grand Pin – Association Fouque /Concorde - Marseille

Spécificités du projet de service

Apprentissage en situation réelle de travail dans le restaurant pédagogique.

- Dispositif préqualification/ Remobilisation : Remise à niveau et élaboration du projet

- Formations qualifiantes : 3 Titres professionnels :

- Cuisinier(ère)
- Agent(e) de restauration
- Serveur(euse) en restauration

Stagiaire de la formation professionnelle

Entrées et sorties permanentes

Parcours personnalisé

Ateliers divers par petits groupes

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 29 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale, France Travail, École de la deuxième chance

Capacité d'accueil : 30 places

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, Sauvegarde 13, ADDAP 13, PJJ, IME
- Partenaires Insertion : Entreprises d'insertion et Mission locale
- Partenaires Santé : JAM, CESAM
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Génération solidarité

Contact

Adresse : 430 Avenue de Mazargues, 13008 Marseille (Accessibilité : Bus 22, 23, 45, arrêt Sainte-Anne)

E-mail : grand.pin@jbfouque.org

E-mail : emmanuelle.di.trento@jbfouque.org

Tél. : 04 91 77 95 56

Les Unités éducatives d'activités de jour (UEAJ) (Conventionné PJJ)

Département du Vaucluse (84) :

Unité éducative d'activité de jour - ENA : ESPACE NUMÉRIQUE DES APPRENTISSAGES- Association VOLT par l'image et le son- Avignon Spécificités du projet de service

- Approche inclusive, avec un objectif central : accompagner des jeunes qui étaient sortis des dispositifs de droit commun vers un emploi, une insertion professionnelle, et dans leur réussite scolaire.
- Sensibiliser et agir au travers d'ateliers pédagogiques axés sur les médias en tout genre, dans le but de devenir un acteur conscient du monde économique
- Jeunes positionnés en situation d'acteurs des différents projets (caméraman, intervieweur, scénariste, etc.) avec la réalisation de productions utiles et valorisées/santes pour différents commanditaires.

Objectifs :

- Découvrir un métier
- Confirmer un projet professionnel
- Initier un recrutement

Intérêts pour le jeune : accès au monde de l'entreprise/mise en situation en entreprise/
Valorisation du parcours du jeune/passeport pour la recherche d'emploi avec une évaluation des compétences validées par l'entreprise.

Ce projet a été conçu, pensé en complémentarité des dispositifs existants apportant ainsi une vraie plus-value au territoire pour favoriser l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun, cœur de cible du dispositif.

Public bénéficiaire

- Jeunes de 15 à 21 ans
- Jeunes sous-main de justice
- Décrocheurs déscolarisés
- Jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance
- Jeunes en situation de précarité éloignés de l'emploi
- Jeunes diplômés rencontrant des difficultés pour trouver un emploi

Partenariats

- Mission Locale du Grand Avignon
- Mission locale du pays d'Apt
- Face Vaucluse
- Syndicat CGPME-TPE
- CCI de Vaucluse

Contact

10, passage de l' Oratoire
84000 Avignon
developpement@equipevolt.com

Solutions locales pour les jeunes



| | |
|---|-----|
| <u>CEJ Jeunes en rupture</u> | 114 |
| <u>PIC - 100 % inclusion</u> | 115 |
| <u>PIC - Prépa-apprentissage</u> | 116 |
| <u>PIC - Repérage des invisibles</u> | 117 |
| <u>PIC - Intégration professionnelle des réfugiés</u> | 118 |
| <u>PIC - Les Maraudes numériques</u> | 119 |
| <u>PASS Sud Formation</u> | 120 |

Contrat d'engagement Jeune (CEJ) – Jeunes en rupture

Le volet « jeunes en rupture » du contrat d'engagement jeune s'adresse aux jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, et qui cumulent certaines difficultés :

- Absence de logement stable,
- Public spécifique (sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), public suivi ou anciennement suivi par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), sortant de prison, Mineurs non accompagnés (MNA) ou bénéficiaire d'une protection internationale (BPI)...
- Niveau de qualification, pour cibler les efforts vers les publics décrocheurs (niveaux 1 à 4, situation d'illettrisme/illectronisme, non ou faible maîtrise de la langue ...)
- Problématiques de santé physique et mentale. Une attention particulière est à porter sur un usage problématique aux écrans.

Le CEJ Jeune en rupture propose un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine, avec une mise en activité systématique et régulière pendant la durée de l'accompagnement (12 mois jusqu'à 18 mois sous conditions).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus en cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : jusqu'à 528 €/mois pour les majeurs et 211.20 €/mois pour les mineurs (Montant différentiel en fonction de l'âge, des ressources, du statut fiscal)

Durée : jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)

Type d'accompagnement : Individuel & collectif et en autonomie encadré

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat engagement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi individuel dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets CEJ-JR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF :

<https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC : 100% inclusion

Description générale

Pour permettre aux publics les plus vulnérables de s'orienter vers l'emploi, l'appel à projets "100% inclusion" est lancé dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Il a pour ambition d'expérimenter des approches innovantes, de tester des parcours personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi et des jeunes peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi, résidants dans les quartiers prioritaires de la ville ou les quartiers ruraux.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : dépend des projets, mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans
- **Qualification** : NEET, demandeurs d'emploi

Durée : dépend du projet

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

| | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

- **Porteur** : État (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs projets au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ont été créés dans le cadre de l'appel à projets 100% inclusion.
- La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets 100% inclusion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF :

<https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

PIC : Prépa apprentissage

Description générale

La concertation pour le développement de l'apprentissage, menée de novembre 2017 à janvier 2018, a fait consensus sur la nécessité d'offrir un « sas » aux jeunes, notamment aux plus vulnérables d'entre eux, afin de mieux préparer leur entrée en apprentissage.

La prépa-apprentissage, financée par le plan d'investissement dans les compétences, doit permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage.

Concerne plus spécifiquement :

- les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) ;
- les jeunes ni en emploi ni en formation et ayant atteint au maximum le niveau 4 (baccalauréat) non validé ;
- les personnes en situation de handicap.

La prépa-apprentissage offre :

- Un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage
- Un accompagnement à l'entreprise qui accueille le jeune, dans ses démarches administratives liées au recrutement d'alternants.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 29 ans révolus
- **Statut** : Stagiaire de la formation professionnelle

Durée : De quelques jours à plusieurs mois en fonction de la situation du jeune et de son projet.

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Informations complémentaires :

- **Porteur** : État (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : la cartographie de l'offre de formation et le détail de l'ensemble des prépa-apprentissage de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

PIC : Repérage des jeunes invisibles

Description générale

Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences (PIC), qui vise à former et accompagner vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le repérage des jeunes est également une priorité de la Garantie européenne pour la jeunesse. Le Conseil européen a invité les États membres à intensifier leurs efforts, en mobilisant notamment les crédits du Fonds social européen, à travers le programme Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ).

Pour prévenir l'éloignement durable de ces jeunes du marché du travail et le risque de précarisation croissante de ces publics, il est nécessaire de développer les démarches permettant d'« aller vers » les publics non accompagnés pour leur permettre d'accéder à un accompagnement socioprofessionnel, à une formation ou à un droit.

C'est là le sens des **2 appels à projets territoriaux « Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux »**, lancés le 11 mars 2019 par la DREETS Provence Alpes Côte d'Azur, **l'un au titre du PIC** concernant les départements des Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes Maritimes et le Vaucluse, **l'autre, au titre de l'IEJ**, concernant les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

Ces deux démarches poursuivent à terme le même objectif de former et d'accompagner vers l'emploi le plus grand nombre de jeunes de 16 à 29 ans révolus, en particulier les jeunes NEET, sans emploi et ne suivant ni études ni formation, via un parcours d'insertion professionnelle et sociale adapté à leurs besoins leur permettant de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation existants.

Fiche d'identité de la solution

Contenu de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : dépend des projets, mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans
- **Qualification** : NEET, demandeurs d'emploi

Allocation : Non

Durée : dépend du projet

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

Informations complémentaires :

- **Porteur** : État (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : la cartographie de l'offre de formation et le détail de l'ensemble des porteurs de projets Repérage des invisibles de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

PIC : Intégration professionnelle des réfugiés

Description générale

À destination des bénéficiaires d'une protection internationale et des demandeurs d'asile, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour l'intégration professionnelle des réfugiés vise :

- Le déploiement de parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi ou la création d'activité, dans une logique d'accompagnement globale (emploi, logement, mobilité, santé, etc.)
- La reconnaissance et le développement des compétences,
- La coordination et la professionnalisation des acteurs,
- La multiplication des passerelles avec les acteurs économiques d'un territoire.

Les projets s'inscrivant dans ce cadre doivent apporter la preuve d'un ancrage territorial réel. Ils doivent également s'inscrire en complémentarité avec les actions et dispositifs existants sur les territoires et dans une dynamique concertée avec les acteurs du service public de l'emploi et du service public Régional de la formation et de l'orientation professionnelles.

Une bonne articulation avec le parcours du contrat d'intégration républicaine mis en place par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) est attendue.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Âge** : priorité aux jeunes de 16 à 26 ans, ainsi qu'aux femmes, aux « seniors » (40 ans et plus), aux personnes analphabètes ou illettrées
- **Qualification** : public demandeurs d'asile de + de 6 mois ou bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

Allocation : Régime de rémunération et de protection sociale

Durée : jusqu'à 3 ans

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Porteur** : État (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets Intégration professionnelle des réfugiés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC : Les Maraudes numériques

Description générale

Repérer et remobiliser les jeunes décrocheurs et assurer un passage de relais vers les solutions qui répondent à leurs besoins et à leurs envies :

- Utiliser le digital comme mode de captation, de prise de contact à travers les réseaux sociaux, les plateformes de jeux ou de musique, l'e-sport, le streaming ou encore la culture numérique et bien d'autres possibilités non encore explorées
- Mettre en œuvre des actions de remobilisation / remotivation, reconstruction de l'estime de soi (et déconstruction des préjugés) à travers des approches différentes à l'occasion d'activités dans lesquelles les jeunes se reconnaissent : tests gamifiés, espaces personnels interactifs, masterclass influenceurs, battles ou ateliers d'expression de soi via des lives sur les réseaux sociaux, utilisation de l'e-sport pour identifier ses compétences ...
- Assurer le passage de relais avec des acteurs de proximité afin que les jeunes puissent être accompagnés dans une solution compatible avec leurs besoins, mais aussi leurs aspirations, leurs envies

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- Jeunes dits "invisibles", soit des personnes ni en emploi, ni en formation ni en études, non accompagnés par le Service Public de l'Emploi (France Travail, missions locales, Cap Emploi)
- Jeunes de moins de 30 ans avec une attention particulière pour les jeunes de 16-18 ans
- Jeunes peu ou pas qualifiés (niveau inférieur au BAC)
- Attention particulière en faveur des femmes
- Attention particulière aux personnes en situation de handicap

Qualification: pas de niveau de qualification exigé.

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

- **Porteur :** État (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Sites en PACA :** Marseille, Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Vitrolles, Marignane, Septèmes-les-Vallons, Aubagne, Gardanne, Digne, Gap, la Garde
- **Plus d'informations :** La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets Les Maraudes numériques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Solutions locales pour les jeunes

PASS Sud Formation

Description générale

Le PASS Sud Formation est fait pour celles et ceux qui ont besoin d'une aide pour financer une formation professionnelle.

Les bénéficiaires doivent être âgés de plus de 16 ans, habiter en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et être inscrits à France Travail ou, en situation de handicap inscrit à Cap emploi.

Une demande de financement de formation peut être réalisée auprès de la Région si les critères suivants sont remplis :

- la formation doit concerner un secteur qui recrute ;
- elle doit se tenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- elle n'est financée par aucune autre structure ;

Le coût pédagogique est pris en charge par la Région pour un montant plafonné à 8330 € HT ou 10 000 € TTC/ par année de formation (le montant horaire plafond est fixé à 37,50 € HT ou 45 € TTC).

Lorsque le montant de la formation dépasse 8 330 € HT ou 10 000 TTC, le bénéficiaire s'engage à financer le complément en propre ou à trouver le cofinancement nécessaire.

La Région peut financer une aide au projet de formation (frais périphériques), attribuée sur la base du quotient familial et d'un forfait horaire applicable uniquement les temps de formation en présentiel.

Le quotient familial, calculé à partir de la base du dernier avis d'imposition sur les revenus du demandeur ou ceux de ses parents s'il n'est pas fiscalement indépendant, permet de définir le niveau de l'aide qui sera attribuée.

3 étapes à suivre pour faire une demande :

- **Étape 1** : Contactez un conseiller, en fonction de votre situation : France Travail, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (APEC), Centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC), Conseil départemental du lieu d'habitation s'il s'agit d'un bénéficiaire du RSA, Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ;
- **Étape 2** : Élaborez votre projet avec le conseiller ;
- **Étape 3** : déposez la demande sur <https://aidesformation.maregionsud.fr/>, le portail numérique des aides individuelles de la Région.

- **Porteur** : Collectivité Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Plus d'information** : <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/pass-sud-formation-pour-financer-votre-formation-professionnelle>.
- **Contact** : 04 91 57 55 02 / passsudformation@maregionsud.fr